mairie
le Vigen
information
printemps-été 2011
Parneix
Le Vigen
COOP
COOP

ZOOM

Les associations au Vigen.

Le milieu associatif du Vigen est important au regard de sa population. Sa diversité en fait une richesse et un élément majeur du dynamisme de notre commune.

Chaque jour, la municipalité s'efforce d'aider les associations qui la sollicitent. Cette aide peut se présenter sous plusieurs formes : subventions, prêts de locaux ou de matériels, fourniture de moyens humains... Dernier exemple en date : à la demande de plusieurs associations, la municipalité vient d'acquérir un chapiteau afin de sécuriser encore plus leurs manifestations.

POUR LE SECOND SEMESTRE, DEUX MANIFESTATIONS NOUVELLES SONT PRÉVUES :

• Sous l'impulsion de la municipalité, l'association Culture et Loisirs Val de Briance, section bibliothèque, organise la FÊTE DE LA CULTURE qui aura lieu au Vigen le 16 octobre prochain. De nombreux exposants s'y retrouveront pour une journée: plus d'une dizaine d'auteurs, 5 peintres, des artistes d'horizon divers... Réservez bien cette date !

• En collaboration avec Solignac, un FORUM DES ASSOCIATIONS leur permettra de faire encore mieux connaître leurs activités et leurs actions. La date n'est pas encore fixée mais ce sera sans doute fin septembre-début octobre à Solignac.

Jean-Luc BONNET

Jeanne Marie LEYBROS
Maire du Vigen

Il fait bon vivre au Vigen !

Comme tous les ans le budget communal vient d'être voté par le conseil municipal. Un article établi par Virginie Reigue-Laurent, lui est consacré dans ce journal. Pour ma part je souhaite insister sur quelques points :

• Le résultat de fonctionnement de 2010 s'élève 235 433 € (dont 39 109 € de résultat antérieur). Ce résultat nous permet d'affecter 200 000 € sur notre budget 2011, cette année encore pour la réalisation de nos projets.
• Le Conseil a décidé de limiter l'augmentation des taxes à 1 %, malgré leur niveau au dessous de la moyenne des taxes des communes de l'agglomération de Limoges-Métropole.
• L'inscription de deux nouveaux projets importants pour la commune : la création des trois classes qui nous permettront enfin de regrouper notre centre scolaire, et la deuxième tranche de rénovation de notre église.
L'actualité nous pousse et nous encourage : des sondages effectués sur les murs, à l'intérieur de l'église, ont permis de déceler la présence de peintures du XIXe siècle dans le chœur. Ces peintures seront restaurées si leur état le permet, avec l'ensemble des réparations de l'intérieur. Nous avons pour ceci sollicité l'aide financière de l'État, du Conseil Général, du Conseil Régional et l'appui de la Fondation du Patrimoine. Avec cette dernière, nous allons faire appel au mécénat populaire pour financer une partie des travaux.

Dans le cadre de l'aménagement du bourg, l'arrivée récente du « bar-tabac-presse », a permis de compléter le centre commercial, et je suis heureuse de constater que ce lieu devient un endroit de rencontre et de convivialité pour tous les usagers.
Les panneaux indicateurs de rue ont été installés dans une partie de la commune, et des numéros sont affectés à chaque habitation, en effet il est maintenant très recommandé que chaque habitation soit identifiée.

Plusieurs manifestations sont prévues au 2ème semestre. La municipalité, en partenariat avec l'association « Culture et Loisirs Val de Briance » organise, une Fête de la Culture. Elle aura lieu le 16 octobre et nous permettra de faire connaissance avec des auteurs et des peintres locaux et régionaux. Le but de cette manifestation est de pouvoir réunir les habitants autour de la culture, de l'art et de notre histoire.

Je constate également avec un grand plaisir que les associations sont toujours très actives, qu'il s'agisse de spectacles, de réunions ludiques ou culturelles, d'organisation de manifestations. Notre bourg est ainsi plus vivant et les salles associatives utilisées ! C'est une très bonne chose : elles sont faites pour cela !

Dans ce numéro un article est réalisé par Monsieur Chambon, un habitant de notre commune. Ceux d'entre vous qui souhaiteraient s'exprimer sur un sujet susceptible d'intéresser les lecteurs, peuvent se faire connaître à la mairie, auprès de Jean-Claude Chanconie qui se charge de la conception de notre journal

Sur un autre aspect nous accueillons, cette année, le concours de labours qui est prévu à Boissac le samedi 13 août, et le comice agricole, au bourg le dimanche 18 septembre. J'espère que vous serez nombreux à participer à ces manifestations où vous êtes cordialement invités.

Ainsi va la vie dans notre commune ! Projets et manifestations se succèdent, vos élus œuvrent pour que chacun s'y sente heureux et puisse dire et penser : IL FAIT BON VIVRE AU VIGEN !

Jeanne Marie LEYBROS

ZOOMS

UNE AIRE DE JEUX POINTE LE BOUT DE SON NEZ

À proximité de l'école de Puy Méry et des lotissements de Puy Méry et du Coudert, petits et grands pourront profiter de cet aménagement. Un toboggan, une balançoire, un tourniquet, un avion à ressort pour les enfants et un terrain de pétanque pour les plus grands. Après l'effort, deux bancs seront les bienvenus pour le repos de tous.

DÉDICACE DE SON LIVRE PAR MICHEL DUDOGNON

Vendredi 18 mars 2011, dans la salle du conseil, municipal Michel Dudognon dédicaçait, son livre : « Autobiographie d'une révolte ». Devant une nombreuse assistance il dévoila ce qui l'avait conduit à l'écriture de cette première œuvre et à lui donner sa nature et son style.

Né en 1960, près de Nieul il n'a pas 2 ans quand sa famille arrive au Vigen. Il y décrit une enfance, puis une jeunesse enfin une vie d'adulte. Une vie heureuse mais avec ses aléas : Les bêtises d'enfance, la jeunesse qui se cherche, les voies sans issue avant de trouver sa vie d'adulte, l'affrontement avec la bêtise, pas celle de l'enfance, la vraie. Enfin la rencontre avec le syndicalisme dans lequel il s'engage à fond.
Et puis à 46 ans la maladie le rattrape ; la maladie incurable. C'est la fin de la vie professionnelle, c'est la fin du syndicalisme, c'est la fin de tant de choses qui font la vie. Mais ce n'est pas la fin de la détermination. Il en naît ce livre polémique et personnel où Michel Dudognon passe au crible la politique, l'époque, la place de la maladie et celle de l'homme avec ses fragilités dans notre société.

CHEMIN DE RANDONNÉE

Sous l'impulsion du Conseil Général de la Haute-Vienne, un nouveau tracé du chemin de randonnée du Vigen est à l'étude.
Ce nouveau parcours permettrait de passer dans la très belle forêt du château de Ligoure, propriété du Conseil Général, et aurait l'avantage d'éviter le dangereux tronçon de la D704. Ce parcours, d'une distance totale d'environ 18 km, pourrait se décliner en plusieurs versions adaptées aux capacités des divers randonneurs, et serait en liaison avec les chemins de randonnées des communes avoisinantes.
Une fois le tracé définitif établi, ce chemin sera inscrit au P.D.I.P.R. (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées de la Haute-Vienne).

CLVB - GYMNASTIQUE

Nouveaux horaires pour la gymnastique des séniors : tous les lundis de 14 h 30 à 15 h 30.
Pour la gymnastique des adultes les horaires sont inchangés : mardi 18 h 30 à 19 h 30 et jeudi 20 h 15 à 21 h 15.

Les cours de gymnastique ont lieu à la salle polyvalente du Vigen.
Pour Actimarch du vendredi à 18 h 30 c'est au stade de foot du Vigen.

M.ET MME ROUX

Suite à l'ouverture du « bar, tabac, journaux » qui leur succède nous perdons, en centre bourg, nos plus anciens commerçants, M. et Mme ROUX, qui prennent leur retraite. Il y a plus de 25 ans ils avaient eux-mêmes succédé aux parents de Mme ROUX.

Après toutes ces années où ils ne connaissaient pas les « 35 heures » et où ils ont du faire évoluer leur commerce pour s'adapter sans cesse, nous leur souhaitons une excellente retraite. Nous savons qu'ils s'adapteront une fois de plus à ce changement qui leur permettra enfin de bénéficier pour eux du temps qu'ils consacraient jusqu'à présent à leur clientèle.
> voir aussi article p.12

SOMMAIRE

P. 2-3
IL FAIT BON VIVRE AU VIGEN !
L'édito du Maire.
Zooms sur le Vigen.

P.4
VIE DE LA COMMUNE
Le budget, les aménagements, les projets (...) de la municipalité.

P.14
LES P'TITS LOUPS
Les pages des écoliers du Vigen.

P.18
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Actions et investissements de l'Agglomération.

P.20
VIE DES ASSOCIATIONS
Interviews, rendez-vous, activités des associations de la commune.

P.28
REPORTAGES
Petites & grandes histoires du Vigen et alentours.

P.36
CARNET
Agenda, mémento, diaporama...

OURS

Le Vigen Information
printemps - été 2011

Mairie du Vigen | 05 55 00 51 17
1, place Adrien Delor - 87110 Le Vigen

Directrice de la publication
Mme Jeanne Marie LEYBROS
Maire de la commune du Vigen
Rédaction
L'équipe du conseil municipal
site.mairie-le-vigen@orange.fr

Conception graphique | Moshi.Moshi
09 79 29 40 41 / www.moshimoshi.fr
Impression | l'Atelier Graphique
05 55 50 68 22 / www.ateliergraphique.fr

Papier certifié PEFC. Ne pas jeter sur la voie publique.
Sauf mentions contraires © images : Mairie du Vigen.

En couverture : le centre commercial.

Vie de la Commune

Le clocher de l'église soigneusement emballé

BUDGET 2011
DES PROJETS POUR TOUS

Qui est prêt à renoncer à son lampadaire sur la voie publique, à ses parterres fleuris entretenus, ses routes, son feu d'artifice du 14 juillet etc. ? Personne bien entendu. Ces charges incombent à la commune et figurent donc dans le budget primitif.

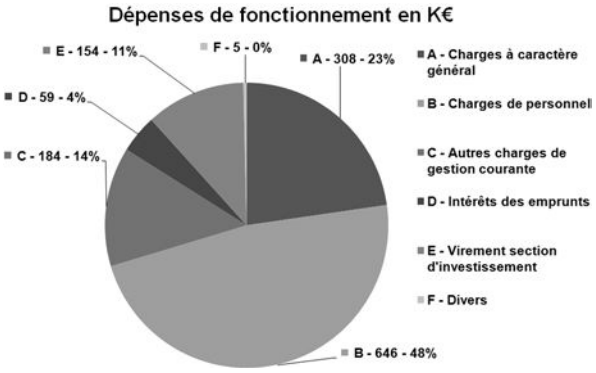

Pour 2011, le budget communal est sensiblement identique à celui de l'année précédente. Il présente un total de fonctionnement cumulé de 1 355 767 €.
Les dépenses se répartissent de la façon suivante (en milliers d'euros : K€) :

• LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (dépenses de fonctionnement pour la bonne marche des services communaux).
Le budget de 308 K€, à comparer à 287 K€ (dont 252 K€ de réellement dépensés) en 2010, est en hausse de 21 K€ en raison de la prime d'assurance qui passe de 26 à 41 K€. Elle comprend la garantie dommages ouvrages de la construction du restaurant scolaire.
Les autres dépenses significatives sont l'énergie (42 K€) et l'alimentation (46 K€) pour la restauration scolaire.
Ces postes de dépenses, revus dans le cadre d'un suivi budgétaire rigoureux, ne comportent pas de dépenses somptuaires.

• LES CHARGES DE PERSONNEL (646 K€), correspondent aux salaires et charges sociales des employés communaux dont les services sont la voirie, l'agence postale, l'école de musique, la garderie périscolaire, l'entretien des bâtiments, l'entretien des espaces verts et bien sûr les services administratifs.

• LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (184 K€), comprennent les indemnités (57 K€), le service incendie (40 K€), les subventions aux associations (17 K€) et 53 K€ de participation au SIVOM (essentiellement club de foot Solignac-Le Vigen) et au SIVU (halte garderie).

Les intérêts de emprunts passent de 35 K€ en 2010 à 59 k€ en 2011 en raison de l'emprunt souscrit pour la construction du restaurant scolaire.

Le total des dépenses réelles est de 1 196 K€.
Celui des recettes réelles de 1 318 K€, avant travaux en régie (2 K€) et report de résultat 2010 (35 K€) dégage un écart avec les dépenses que nous avons choisi de virer en investissement pour un montant de 154 K€.
Ce choix politique de privilégier l'investissement s'inscrit dans l'avenir et démontre la volonté de la municipalité de mener à bien des projets sur le long terme destinés à améliorer le quotidien de tout un chacun de manière durable.

Cela nous conduit à augmenter les contributions directes (taxe d'habitation, taxe foncière bâti et taxe foncière non bâti) de 1 %. Ce taux, adopté à l'unanimité, marque également notre volonté de tenir compte d'un contexte économique difficile et de ne pas reporter intégralement la stabilité des dotations globale de fonctionnement versées par l'État (258 K€ au budget 2011 pour 250 K€ en 2010 soit une hausse de 3,2 %) sur les habitants du Vigen.

En raison des choix opérés, le budget d'investissement présente un total de 3 507 K€.
Les dépenses se répartissent de la façon suivante :

• Reste à réaliser (1 550 K€), essentiellement sur le restaurant scolaire,
• Remboursement du capital des emprunts en cours (116 K€ en 2011 contre 65 K€ en 2010).
• Diverses dépenses immobilières (34 K€) dont l'acquisition d'un terrain pour renouveler le patrimoine foncier de la commune et anticiper les projets futurs.
• Diverses acquisitions de matériel et mobilier pour les bâtiments communaux (61 K€) ; par exemple acquisition d'auto laveuses pour le centre culturel polyvalent et pour le restaurant scolaire.
• Divers travaux de construction et d'aménagement (56 K€) dont 20 K€ supplémentaire pour le restaurant scolaire et 10 K€ pour le carrelage de l'école du bourg.
• Poursuite de la dénomination des rues (11 K€).
• Poursuite de la rénovation de l'église avec un complément pour la première tranche de 29 K€ et pour la deuxième de 645 K€.
• Réalisation de trois classes (1 005 K€) dans le prolongement du restaurant scolaire et conformément à la restructuration envisagée du pôle scolaire.

Le financement de ces dépenses s'opère par les subventions, les soldes de recettes à percevoir, le remboursement de la TVA décaissée sur les factures d'investissement et un emprunt à hauteur de 688 K€.

Les budgets 2011, ainsi présentés, reflètent les choix opérés par l'équipe municipale. Ils ne constituent pas une course aux dépenses où à l'inverse aux économies drastiques mais se veulent équilibrés pour offrir un cadre de vie agréable à chacun des habitants de la commune.

Virginie REIGUE LAURENT

L'église Saint-Mathurin

RESTAURATION

Tout le monde a pu le constater, les travaux de l'église vont bon train ! Les travaux du clocher sont terminés : une « bavette en plomb » très discrète, a été posée sur l'appui situé sous les baies du clocher.

1 / Les pierres dégradées du portail. 2 / Les pierres dégradées sont déposées et des pièces de charpente maintiennent l'édifice.
3 / Sur place les nouvelles pierres sont tracées.

4 / Elles sont ensuite taillées et polies. 5 / Puis mises en place.
6 / La restauration est terminée.
(photos 1, 2 et 6 : Philippe Villeneuve)

Les maçonneries du portail sont en cours de restauration. Les pierres, dont le remplacement était nécessaire, ont été déposées et remplacées par de nouvelles, taillées sur place dans des blocs de granit selon les méthodes ancestrales par de véritables artistes ! Selon les termes techniques de notre architecte, les pierres encore en place ont été « brochées » ou simplement « purgées des éléments friables ». Les joints seront piochés et refaits après que les maçonneries aient été parfaitement « coulinées » !
La découverture de l'édifice a permis de faire quelques observations intéressantes : il a été découvert la présence de lauzes ou de schistes qui constituaient autrefois la partie inférieure de la couverture. D'autres éléments de la couverture originelle ont également été retrouvés sous les voûtes. Mais le projet actuel ne permet pas de restituer cette couverture !

Enfin, pour finir, une bonne nouvelle : des décors du XIXe siècle ont été mis à jour sur les murs et la voûte du chœur de l'église. Ce décor, dissimulé par un décor de faux joints noirs sur fond gris, est constitué de pochoirs appliqués en frise sur les nervures, et de motifs floraux et géométriques appliqués régulièrement en quinconce sur les murs, puis d'un semis d'étoiles d'or sur fond bleu !
Un sondage complémentaire sera effectué pour chercher à l'arrière de ce décor d'éventuelles traces d'un décor plus ancien. Une belle aventure qui sera à suivre lors de la restauration intérieure de l'édifice qui est d'ores et déjà en cours !

Christine HERVY

> Voir à la fin du bulletin le diaporama des travaux de l'église.

LES TRAVAUX

L'église fut édifiée en deux campagnes de construction : nef, transept et chœur entre la fin du XIe siècle et le début du XIIe ; clocher-mur et porche au XIIIe siècle. Au XIXe siècle, la croisée du transept fut consolidée avec des maçonneries de briques au droit des doubleaux et des piles ; la couverture primitive en lauzes fut remplacée par une couverture en ardoises ; on ajouta une sacristie dans l'axe du chevet ; on réalisa un décor intérieur à faux joints (partie haute) et en lambris (partie basse). Dans les années 1980, on procéda à la restauration de la couverture ; à cette occasion l'ardoise fut remplacée par de la tuile plate car la charpente n'aurait pu supporter le poids des lauzes. On procéda également à la restauration générale extérieure (sauf le portail) et à la consolidation structurelle de l'édifice.
Avant d'entamer la campagne de restauration intérieure, il fallait achever la restauration extérieure. D'abord le portail ouest dont les pierres des archivoltes étaient particulièrement dégradées et friables ; les ragréages se désagrégeaient et laissaient apparaître des pierres rongées. La stabilité même des archivoltes semblait précaire ; elles se décollaient les unes des autres sous l'effet du gonflement des maçonneries de blocage soumises aux infiltrations depuis le glacis supérieur. Ensuite la couverture qui a perdu son étanchéité, notamment sur le versant nord où les tuiles ont gelé. L'humidité constante et maintenue par la présence des mousses favorisait les infiltrations et les dégradations.
Les travaux en cours de réalisation consistent à restaurer le portail, à nettoyer et rejointoyer les parements du glacis, à refaire la totalité de la couverture.

CHOUCAS DES TOURS

Durant les travaux de réfection du clocher, une personne, très érudite, nous a fait remarquer que « l'emballage » du dit clocher risquait de nous attirer des remontrances de la part de la ligue de la protection des animaux !! Quelle ne fût pas notre surprise d'apprendre que nous portions atteinte au déroulement normal du cycle de vie des Choucas des Tours qui ne pouvaient plus se poser dans le clocher...
Ces oiseaux , qui virevoltent sans cesse autour du clocher

et des toitures environnantes et que nous prenions, à tort, pour des corneilles noires (corvus cerone) ou des corbeaux freux (corbus frugilegus), seraient en fait des choucas des tours (corvus monedula), appelés également vulgairement « chochottes » : de la plus petite espèce des corvidés (33 cm, alors que corneilles et corbeaux mesurent 47 cm) leur plumage est plus clair au niveau de la nuque et du cou, l'iris des yeux est blanc. Le « corvus monedula » est fidèle, intelligent, l'étude de son comportement par le célèbre ethnologue Konrad Lorenz a fait avancer la science de l'étude du comportement animal…
Le clocher leur a été rendu heureusement sans trop tarder, et apparemment sans trop de préjudices… nous pouvons maintenant observer d'un œil neuf et respectueux ces ailes noires qui trouvent refuge dans notre bel édifice !

À propos des Écoles

CÔTÉ EFFECTIFS

Les prévisions pour la rentrée de septembre 2011 montrent à ce jour 16 inscriptions en petite section maternelle. 5 sont en attente d'après la liste des naissances et des fratries. Pour les autres classes, une moyenne de 25 enfants par classe est prévue.

CÔTÉ GARDERIE

Devant le nombre important d'enfants à la garderie de l'école de Puy Méry le soir, nous avons mis en place une deuxième personne de 16 h 30 à 17 h 30. Chantal Valière aide Martine Hirat jusqu'aux grandes vacances.

CÔTÉ CANTINE

Nous travaillons d'ores et déjà sur la mise en place de nos équipes pour assurer le bon fonctionnement du nouveau restaurant scolaire à la rentrée de septembre. Nous sommes allés chez nos voisins de Veyrac observer leur fonctionnement et « piquer » des idées. Fabrice Roux a fait 2 semaines de stage à Feytiat pour se familiariser au fonctionnement d'un self.

CÔTÉ TRAVAUX D'ENTRETIEN ET INVESTISSEMENTS

Nous profiterons des grandes vacances pour réaliser des travaux d'entretien à l'école du Bourg :

- Réfection de l'escalier, sous la verrière, qui va au 1er étage,
- Rénovation des peintures du couloir,
- Réaménagement de la garderie.

En 2006, les écoles ont été équipées de matériels informatiques, nous allons compléter cette dotation par un tableau interactif à l'école de Puy Méry. Ce matériel étant grandement souhaité par les enseignants et aussi pour préparer les enfants au collège.

Nous installerons également en juin une table de ping-pong, fixée au sol, dans la cour de l'école de Puy Méry. Pour l'école du Bourg, il sera acheté des jeux pour l'extérieur, et les sols des 2 parterres seront refaits.

PROJETS D'ACTIVITÉS SCOLAIRES

- Les enfants de l'école du Bourg réalisent un projet mosaïque à l'aide d'une mosaïste. Cette réalisation sous forme de tableaux est sur le thème de la commune du Vigen. Ils seront accrochés sous le préau à la place du petit train.
- Les CP et CE1 ont travaillé sur le thème « Autrefois », leurs travaux ont été exposés à la Bibliothèque au mois d'avril.
- Les élèves de l'école de Puy Méry réalisent en partenariat avec le Moulin du Gôt à St Léonard de Noblat un abécédaire par classe ainsi q'un livre relié à l'ancienne. Leurs œuvres seront exposées à la Bibliothèque.

Les enfants font de nombreuses sorties scolaires grâce aux budgets alloués par la Mairie et aux dons financiers de l'Association des Galoupiots. Cette association très dynamique, créée il y a 5 ans, organise de nombreuses manifestations pour récolter des fonds pour les enfants des écoles. Devant le peu d'intérêt que portent les parents lors des manifestations, le bureau de l'Association s'interroge sur le devenir de ses activités. Si demain les écoles ne bénéficient plus des dons de cette association, le nombre des sorties et des activités risque fortement d'être diminué. La Mairie ne pourra pas compenser le manque par des subventions supplémentaires.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Les intrusions dans l'enceinte scolaire de l'école de Puy Méry sont de plus en plus nombreuses et régulières, suivies bien évidemment de dégradations. Nous rappelons qu'il est interdit de pénétrer dans la cour de l'école et si tel est le cas de respecter les installations.

REMISE DES PRIX

Un cadeau sera remis aux CM2 courant juin pour marquer leur scolarité dans les écoles du Vigen et les féliciter pour leur passage en 6ème.

L'année scolaire se terminera sur la note festive de la Kermesse à l'école de Puy Méry le vendredi 24 juin 2011.

Sylvie BAUDOU

www.le-vigen.fr

Le site internet de la commune est en construction permanente. Certaines rubriques manquent encore comme par exemple la rubrique « Découvrir », désespérément vide, ou la rubrique « Tourisme », encore maigrichonne. Mais d'autres se sont développés comme celles, récentes, de la « Vie économique » ou des activités marchandes du « Tourisme ». 43 acteurs économiques se sont déjà inscrits dans ces rubriques soit 30 % de tous ceux de la commune.

En plus des nouvelles qui sont fréquemment mises à jour on trouve sur le site les horaires et les modalités des différents services, des annonces sur des évènements, les menus du restaurant scolaire, des versions téléchargeables du bulletin municipal et des comptes rendus approuvés du Conseil Municipal, des renseignements pratiques, etc.

Des pages sont dédiées aux associations. Par le moyen

d'informations simples et claires (et surtout à jour), illustrées de quelques photos le site pourrait leur permettre de disposer d'un bon support de communication pour faire connaître leurs actions et les promouvoir. Un site est un média parmi d'autres mais s'il est vivant il a des particularités intéressantes : souplesse, permanence, disponibilité et éventuellement interactivité.

Il a une faiblesse par rapport aux médias : il faut le consulter contrairement à l'affiche, au prospectus et même à la radio, à la télé, au journal qui viennent à nous sans nous demander notre avis. Un site exige que l'on attire le chaland en étant vivant et attractif.

Actuellement le site de la commune reçoit un peu plus de 400 consultations par mois. Ces consultation sont très majoritairement d'origine régionale mais proviennent un peu aussi (8 %) de la région parisienne.

À la rubrique « Contacts » on trouve un formulaire qui permet d'interroger ou d'informer directement la commune ou tout simplement de réagir sur quelque sujet que ce soit. Cette possibilité a été utilisée quelques fois mais quand même assez rarement. Une utilisation plus importante pourrait conduire à envisager un blog.
Mais c'est peut être confondre l'avenir et le présent...

Personnel d'entretien des bâtiments communaux.

Nicolas ROBIN

Depuis le 1er janvier 2010, vous êtes le Responsable des bâtiments communaux. Quelles sont les missions qui vous ont été confiées et en quoi consiste ce nouveau poste ?

Ce nouveau poste est directement sous la responsabilité de Madame le Maire. Je dois assurer le suivi des bâtiments communaux, l'entretien courant et la restauration.
L'entretien courant : ce sont les peintures, l'éclairage, le nettoyage, le remplacement d'une porte si besoin… tout un tas de petites choses qui peuvent se faire en interne.
Par exemple, j'ai refait la salle du conseil : isolation, pose de toile de verre et peinture ainsi que la pose du parquet flottant. Actuellement, je suis en train de refaire 2 bureaux au 1er étage de la Mairie.
Pendant les vacances scolaires, j'en profite pour refaire si besoin est, les peintures des salles de classe.
L'an passé j'ai remplacé les dalles du jeu extérieur.
Cet été, je dois repeindre le couloir de l'école du bourg.
Beaucoup de petits travaux qui prennent beaucoup de temps.

Le travail de restauration est un travail plus lourd : refaire toiture, escalier… je dois contacter des entreprises, faire des demandes de devis (3 devis par chantier pour pouvoir comparer les prix)

Le suivi des chantiers : actuellement nous avons 2 gros chantiers en cours, la restauration de l'église et la construction du restaurant scolaire. J'assiste aux réunions de chantier avec des élus, une fois par semaine, pour donner mon avis et je dois faire un rapport oral ou écrit pour la Mairie.

Sur le plan administratif, je dois faire des demandes de travaux aux Bâtiments de France pour tous les travaux qui se trouvent dans la zone dite « classée ».

Le PCS : Plan Communal de Sauvegarde.
Chaque commune qui a des risques majeurs de catastrophes naturelles doit mettre en place un PCS qui réunit toutes les informations nécessaires à avoir en cas de situation d'urgence (un classeur avec des fiches faciles à utiliser).
Dans notre cas le risque prioritaire est l'inondation.
Je travaille sur ce dossier avec Christine HERVY. Nous avons des réunions avec les communes de Boisseuil, Solignac et Condat-sur-Vienne. C'est un travail qui demande beaucoup de temps et de rigueur.
Dès que celui ci sera terminé, nous aurons 3 autres dossiers à monter :
- *pour les transports routiers de matières dangereuses,*
- *pour les transports ferroviaires,*
- *pour les intempéries : tempête, canicule & neige.*

La commune a signé une convention avec la Banque Alimentaire pour les personnes nécessiteuses : si des personnes ont des besoins je me rends à la banque alimentaire pour aller chercher des denrées.
Voici un tour d'horizon de mes activités diverses et variées.

Suite à la réalisation d'un diagnostic des services, un organigramme a été établi et nos 5 femmes de ménage sont sous votre responsabilité. En effet, leur activité « Ménage » dépend du Responsable des bâtiments communaux et vous serez leur référent si des problèmes ou des questions concernent leur mission.

Nous vous présentons ces 5 collaboratrices qui s'affairent tout au long de l'année pour assurer l'entretien courant des locaux municipaux.

Sandra ROULON

Sandra vous avez plusieurs activités à la mairie, lesquelles ?

Depuis 5 ans je travaille pour la Mairie du Vigen.
Ma journée débute à 8 h 45 à la garderie de l'école du Bourg pour faire le ménage et préparer la salle pour le repas des enfants. J'aide également Fabrice Roux pour la préparation des repas et je le remplace en cas d'absence.
De 12 h à 14 h je prends en charge un groupe d'enfants de l'école de Puy Méry pour les accompagner en car à la cantine du Bourg. J'assure le service de leurs repas et la surveillance dans la cantine.
À 16 h je commence le ménage à l'école du Bourg jusqu'à 19 h 30. Aspirer et laver 5 classes, 1 salle de motricité, le couloir, l'escalier et les sanitaires des grands 4 jours par semaine.

Marie-Claire ROUFFY

Marie-Claire, vous êtes une des plus anciennes, que vous demande-t-on de faire ?
En effet, je suis là depuis environ 10 ans. Je complète Sandra pour le ménage à l'école du Bourg : je lave le couloir, les lavabos, les sanitaires des petits et je fais aussi la garderie (tables et sol).
J'aide également au service et au nettoyage à la cantine de 11 h 45 à 14 h 15. Si besoin, je viens servir les aînés pour le repas de Noël.

Lucinda TEIXIERA

Lucinda, on vous voit avec votre balai et votre aspirateur dans plusieurs des locaux de la commune, que faîtes vous exactement ?
2 fois par semaine je fais le ménage des bureaux de la Mairie, 1 fois par semaine à l'agence postale, la bibliothèque et les communs des logements sociaux.
J'aide au service et au nettoyage à la Cantine et surveille les enfants à la garderie au Bourg les matins.

Nadia RIBEIRO

Nadia, les coins et les recoins de la salle polyvalente n'ont plus de secret pour vous, comment vous organisez-vous dans ces locaux ?
Depuis maintenant 6 ans, je suis tous les matins de 7 h 30 à 11 h à la salle polyvalente. J'organise mes matinées en fonction des priorités et selon le planning des locations.
Dans ce bâtiment il y a la grande salle et la cuisine, 3 salles dédiées à l'école de musique, 2 vestiaires, le foyer des jeunes et les sanitaires. La grande salle et la cuisine sont louées presque tous les week-ends et les autres salles sont quasiment occupées tous les jours par les Associations.
Tous les lundis matins, si la grande salle a été louée le week-end, un inventaire et un état des lieux de la vaisselle sont faits. J'assure également le nettoyage et le rangement des chaises, ainsi que le nettoyage des tables. Vu le poids des tables, le rangement de ces dernières est fait par les agents communaux.
Après, le ménage consiste comme dans la maison de Monsieur tout le monde : à passer l'aspirateur, laver les sols, vider les poubelles et aussi à nettoyer les vitrages.
Je gère également les commandes de mes produits d'entretien.

Cette activité ménage n'est pas la seule pour vous, que faîtes vous d'autre pour la Mairie ?
Les jours scolaires, je me rends à l'École de Puy Méry où je prends en charge un groupe d'enfants pour les accompagner en car à la cantine du Bourg. J'assure le service de leurs repas, la surveillance dans la cantine.
Ensuite, un peu de temps libre pour mes activités personnelles, et je repars à l'École de Puy Méry de 17 h à 20 h pour faire le ménage des salles de classes et de la garderie. Pendant les vacances scolaires, je fais un ménage beaucoup plus approfondi des salles de classe, étagères, vitres …

Dolorès SORIA

Dolorès, vous êtes la petite dernière arrivée dans cette équipe, que vous a-t'on confié comme missions ?
Je suis arrivée à la Mairie du Vigen le 5 novembre 2009 pour renforcer l'équipe de la cantine.
J'aide au service des enfants à table et ensuite je participe au nettoyage des locaux de la cantine.
Depuis la création des deux salles (anciennement le COOP), tous les lundis matins, je fais le ménage de la salle des Associations et de la salle informatique.
J'assure également la garderie des enfants à l'École du Bourg de 18 h à 18 h 45 ainsi que les remplacements des personnels de garderie si besoin.
Pendant les vacances d'été, je remplace occasionnellement Nadia pour le ménage de la salle polyvalente et Lucinda pour le ménage de la Mairie – l'Agence postale, la Bibliothèque et les communs des logements sociaux.
Pour terminer sur une petite note festive : je participe au service pour le repas des aînés à Noël.

NB : ces 5 personnes ne sont pas toutes employées à temps plein par la Mairie.

Sylvie BAUDOU

BIBLIOTHÈQUE

Départ à la retraite d'Anne-Marie Coissac

Comme nous l'avions annoncé dans le précédent numéro de ce journal, Anne-Marie Coissac a fait valoir ses droits à la retraite fin décembre 2010.
Le 3 décembre, à la bibliothèque, famille, amis, anciennes collègues, fidèles lecteurs et conseillers municipaux se sont réunis autour d'un buffet fort sympathique pour fêter Anne-Marie et sa longue carrière dans ces locaux, carrière qu'elle nous a elle-même ainsi résumée :

« Tout a commencé quand une des bénévoles de l'association qui gérait la bibliothèque m'a demandé si je voulais bien en faire partie. Ayant répondu positivement, j'ai fait des permanences bénévolement pendant trois ou quatre ans. La municipalité de l'époque envisageant de créer une bibliothèque municipale, et donc un emploi, j'ai postulé, soutenue par mes collègues bénévoles. J'ai donc suivi une formation d'un an auprès de l'ABF (Association des Bibliothécaires de France), décroché mon diplôme d'adjoint du patrimoine et ai été embauchée peu après. Pour conclure, je dirai que j'ai passé treize bonnes années à la bibliothèque du Vigen, entourée de lecteurs très sympathiques et que j'ai beaucoup aimé mon travail. »

Depuis, Anne-Marie, un peu nostalgique mais très heureuse de sa nouvelle vie, fait de nombreuses haltes à la bibliothèque !

Informatisation :

Cette fois ça y est !! Tous les livres ont leurs codes-barre, les lecteurs leurs cartes informatiques et la « douchette » fonctionne pour chaque opération de prêt ou de retour ! Bibliothécaires et utilisateurs ne peuvent qu'apprécier ce passage, tant attendu, à l'ère moderne ! Mais, n'oubliez pas votre carte !

Informations pour les personnes à mobilité réduite :

Les personnes ayant des difficultés à se rendre à la bibliothèque et désireuses de bénéficier d'un service de portage à domicile sont invités à se faire connaître auprès des bibliothécaires.

Les « livres-lus »

Les personnes ayant des problèmes de vision peuvent depuis longtemps trouver des ouvrages imprimés en gros caractères, mais peuvent également, maintenant, se procurer des « livres lus », enregistrés sur C.D. ou cassettes.
Il faut préciser que ces « livres-lus » sont à la disposition de tous ceux qui veulent « écouter une histoire » ! Des livres pour enfants sont également enregistrés.
Se renseigner auprès des bibliothécaires sur les titres disponibles et le matériel nécessaire à leur audition.

Christine HERVY

NOMS DES RUES

Un point sur leur mise en place.

La première tranche est enfin bouclée. Les panneaux de rue du bourg, des lotissements et hameaux les plus importants sont posés. Il manque un panneau à Boissac (chemin des Carabins) il sera commandé avec la prochaine tranche. Un panneau doit être déplacé (Impasse des Pradilles). Pour le bourg et les lotissements les numéros sont disponibles et les habitants concernés ont été informés que leur plaque était à leur disposition à la mairie. Beaucoup sont venus les retirer. Quelques erreurs ont été signalées à la mairie et quelques demandes de modification ont été reçues. Les erreurs ont été corrigées mais très peu de demandes de modification ont été acceptées. La numérotation retenue intègre déjà un certain nombre de dérogations pour tenir compte au mieux de l'existant ; il est difficile d'aller au-delà. Nous comprenons que cela nécessite pour certains des démarches fastidieuses de « changement d'adresse » mais c'est malheureusement inévitable. Nous avons remarqué que dans certains lotissements où préexistait une numérotation « incohérente » certains ont conservé leur ancien numéro aujourd'hui affecté à une autre habitation. Nous leur demandons de mettre en place leur nouveau numéro afin d'éviter les confusions. Nous rappelons que le but de l'opération en cours est de permettre à la poste, aux livreurs et surtout aux secours de trouver rapidement l'adresse recherchée. S'y opposer par négligence ou par « agacement » c'est prendre la responsabilité d'un problème, petit ou grand, qui pourrait surgir pour soi-même ou pour quelqu'un d'autre.

La fin de l'opération de dénomination des rues et de numérotation est prévue au budget 2011 et va se dérouler à partir du dernier trimestre.

HAUT DÉBIT

L'an passé, la municipalité avait lancé un questionnaire à destination de l'ensemble de la population afin de mieux connaître les besoins et l'utilisation qui est faite aujourd'hui d'Internet. Cette enquête a remportée un franc succès puisque 206 personnes ont répondu soit environ 20 % des foyers, ce qui montre bien l'intérêt et l'importance que chacun apporte à cet outil devenu indispensable.

Les résultats de cette enquête sont les suivants :
• Près de la moitié des habitants ont un « débit » de 512 Ko, plus de 10 % ont le « bas débit », près de 30 % ont 1 Méga (Mo), 7,1 % ont 2 Mo et près de 6 % ont plus de 2 Mo. Il existe une disparité importante suivant les zones.
• Plus de 80 % des personnes ayant répondues au questionnaire ne sont pas satisfaites du débit qu'elles possèdent. 42 % des personnes souhaitent au moins un débit égal à 2 Mo.

Avec Jean-Claude Chanconie, nous avons rencontré à plusieurs reprises un organisme qui s'appelle Axione Limousin. Ce dernier assure la conception, la construction et l'exploitation du réseau en le commercialisant auprès de l'ensemble des opérateurs de télécommunication. Axione Limousin a été choisi

pour une durée de 20 ans par DORSAL[1], afin de développer une infrastructure à très haut débit sur son territoire.

Chacun peut-il bénéficier du très haut débit sur la commune ?
OUI. D'après Axione Limousin et grâce au WIMAX, chaque foyer pourrait bénéficier d'un débit avoisinant les 2 Mo (et bientôt, d'ici à la fin de l'année, un débit proche de 4 Mo). Pour ce faire, il faut contacter l'une des 4 sociétés habilitées à proposer le WIMAX sur notre territoire : VIVEOLE, NUMEO, ALS@TIS et O'ZONE.

Ces 4 opérateurs, après des tests effectués, sont en mesure de vous proposer deux offres :
• Internet haut-débit (minimum 2 Mo),
• Internet haut-débit + téléphone vers les fixes.
Vous pourrez également bénéficier, non pas du WIMAX mais aussi du réseau Internet par satellite par au moins 3 des 4 opérateurs.

Si vous souhaitez prendre un abonnement très haut débit avec l'un de ces opérateurs, vous avez une location de 7,50 €/mois du « boitier » + abonnement.
Axione Limousin nous a annoncé mi-avril que cette location passerait à 10,00 €/mois mais que les frais d'installation (environ 250 €) seraient pris en charge en totalité. Les abonnés bénéficieraient également d'une assistance Service Après-Vente en cas de panne.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Axione Limousin en composant le numéro azur (coût d'un appel local) au 0810 87 19 23 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Quelles perspectives pour les années à venir ?
Nous avons rencontré le 12 avril dernier, M. BELILI, chargé de mission auprès du SGAR (secrétariat Général pour les affaires régionales) ainsi que le Directeur Général de DORSAL, M. Yan PAMBOUTZOGLOU.
Le SGAR est un service qui dépend de la préfecture. Il a, entre autre, la mission de l'aménagement numérique du territoire. Cette rencontre a permis d'envisager la réflexion sur une autre piste pour le haut-débit en particulier avec un NRAZO[2]. C'est une installation qui permettrait à environs 400 habitants (LE VIGEN et FEYTIAT) d'obtenir un débit entre 2 et 8 Mo. Cette piste sera étudiée même si nous savons déjà qu'un investissement financier très important est demandé aux communes qui souhaitent bénéficier de ce système. Nous vous tiendrons informés lors de notre prochain bulletin.

Jean-Luc BONNET

[1] Le Conseil Régional Limousin, les départements de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Vienne, la Communauté de Communes de Guéret St Vaury, la Communauté d'Agglomération de Brive, le Pays de Tulle cœur de Corrèze et la Ville de Limoges ont décidé en 2004 de grouper leurs compétences numériques au sein d'un même syndicat : le syndicat mixte DORSAL.

[2] NRAZO : Nœud de Raccordement d'Abonnés en Zone d'Ombre.

CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'action sociale) du Vigen, est constitué par des membres élus et non élus de la commune.

Son rôle est de répondre à des demandes de familles en difficulté.
Ces demandes peuvent être reçues directement à la mairie par le personnel administratif, dans ce cas c'est Françoise Robert qui recueille les sollicitations et instruit les dossiers. Parfois c'est le maire ou les élus qui sont contactés par les administrés, d'autres dossiers sont présentés par l'assistante sociale. Tout ceci est effectué, bien entendu dans la plus grande confidentialité.

Les fonds qui alimentent le CCAS sont issus du budget communal, par exemple en 2010, 3 836,56 €, ont été distribués sous forme de secours à des familles en grande difficulté. Les dossiers sont tous examinés en réunion, et les aides attribuées font l'objet d'un vote de chacun des membres, pour la décision.

Le CCAS intervient souvent en complément d'autres aides : organismes sociaux, organismes de prévoyance, fonds social EDF, Conseil Général, etc.

Les personnes en difficulté ne demandent pas toujours un soutien financier.
L'aide est alors apportée sous forme d'indications pour poursuivre les démarches consécutives à une période difficile de la vie : organismes à contacter, dossiers à compléter etc.

Composition du CCAS du Vigen :
Présidente : Jeanne Marie Leybros.
Vice Présidente : Muriel Audevard.
Membres du Conseil : Armand Laplaud, Sylvie Baudou, Christine Hervy, Pascale Reytier, Monique Mercier.
Membres hors conseil : Yvonne Salin, Marie France Thézard, Anna Sémendjan, Jean Noël Robin, Hervé Géraert, Christian Bonnet.

En plus des membres élus, assistent aux réunions : Béatrice Tourat du Conseil Général, et Mme Pélissier, assistante sociale du secteur.

CHANTIERS

Trois importants chantiers de travaux sont actuellement en cours pour notre commune :

• La réfection extérieure de l'église.
• La construction du restaurant scolaire.
• La construction des nouveaux vestiaires du foot.

Le restaurant prend forme

La restauration extérieure de l'église est largement développée par ailleurs dans ce bulletin.
La construction du restaurant au dessus de l'école du bourg se poursuit selon le planning qui prévoit son ouverture au derner trimestre 2011. Ce restaurant dont le projet a été présenté dans la précédente édition du Vigen information fonctionnera sous forme de self, sauf pour les tout petits, et apportera aux enfants le confort pourtant indispensable qui leur manque actuellement. Par des visites et des stages, le personnel a commencé à se préparer au fonctionnement de cette prochaine installation très différente, aussi bien au niveau du matériel que de l'organisation, de l'équipement actuel.
La construction en cours comprend des éléments qui feront partie intégrante

Les nouveaux vestiaires

des futures classes de maternelles. Elles seront construites dans une tranche ultérieure mais que le conseil municipal a déjà intégrée dans le budget 2011.

Les nouveaux vestiaires du foot sont construits au stade qui se trouve à Solignac mais est géré en commun par Le Vigen et Solignac. Cet équipement, financé par les deux communes, était devenu nécessaire en remplacement des anciens vestiaires qui ne correspondaient plus au développement de l'activité sportive et n'étaient plus réglementaires (voir à ce sujet l'article de l'USSV dans ce bulletin à la rubrique « associations »). Les travaux avaient pris un peu de retard mais on espère que l'ouverture puisse suivre de très peu les 90 ans de l'USSV.

Un quatrième équipement est également en cours : la station d'épuration commune du Vigen et de Solignac. Vous trouverez un article sur ce sujet à la rubrique « Communauté ».

ÉCLAIRAGE

La municipalité rappelle que l'éclairage public de la rue des Anciennes Mines n'est pas maintenu toute la nuit.

Il est coupé de 22 h à 5 h du matin. La nécessité des économies d'énergie et la prise en compte progressive dans nos sociétés des inconvénients de la pollution lumineuse, devrait amener à une réflexion sur des coupures ou des diminutions zonées de l'éclairage nocturne.

LE CAFÉ CRÈME

À l'extrémité du centre commercial, place de la Briance, Laurent GALZIN a ouvert son « bar, tabac, journaux ».

Né à Limoges il y a quelques années, Laurent est « monté» à Paris où, pendant 10 ans, il fut intermittent du spectacle. De retour en Limousin, il était responsable d'un magasin dans la zone Le Vigen Boisseuil, mais il souhaitait s'occuper d'un lieu convivial, un lieu où les gens se rencontrent. Après de nombreuses recherches il s'intéressa au rachat du commerce de Madame et Monsieur ROUX. Un emplacement bien situé était vacant au centre commercial, l'idée d'y transférer cette activité en la complétant fit son chemin. C'est ainsi que le 1er avril, Laurent accueillit son premier client.
Tous les jours de 6 h 45 à 19 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h 30, on trouve la presse, des jeux de grattage (bientôt le LOTO), des cigarettes et des boissons (Licence II). Laurent a aussi gardé le sertissage des boîtes de conserves et les cartes de pêche.

Avec l'auvent qui permet une petite terrasse, il ne manque plus qu'un snack auquel Laurent GALZIN a évidemment songé, qui sait, bientôt peut-être !
Pari réussi pour ce lieu de convivialité où se rendent beaucoup de Vigenois, mais aussi les gens de passage pour leur travail ou pour la promenade.
Alors, allons-y !

Pascale REYTIER

VERNISSAGE

Exposition de mosaïque de Lise Tessier-Doyen

Lundi 18 avril 2011, à la bibliothèque Lise Tessier-Doyen, artiste de notre commune, inaugurait son exposition de mosaïque que l'on pouvait visiter jusqu'au 30 avril.
C'est il y a un peu plus de dix ans qu'une amie lui fit découvrir la mosaïque. Rapidement cela devint une passion.
Lise réalise des miroirs, des tables, des plateaux, des cadres photos, des cache-pots. Elle utilise des petits carrés de carrelage émaillés, les émaux de Briare, et aussi des billes de verre. Elle découpe les émaux à l'aide d'une pince puis colle une à une les tesselles ainsi obtenues sur un support en bois ou en terre cuite. Elle applique ensuite un joint à carrelage, coloré ou non, pour lier les tesselles émaillées et terminer l'ouvrage. Selon le cas elle avance avec ou sans dessin préalable. Toutes ses pièces sont des œuvres uniques.
Le résultat donne une mosaïque fine, colorée, fraîche et lumineuse très différente de ce qu'on a l'habitude de voir.
On peut voir les photos de quelques œuvres sur le site Internet de la mairie : www.le-vigen.fr

REPAS DES AÎNÉS

Comme à l'accoutumée, en fin d'année 2010 la municipalité du Vigen a invité ses ainés.

La tradition du repas des anciens de la commune est maintenant bien ancrée dans l'esprit de tous. Elle est surtout l'occasion d'une journée chaleureuse et conviviale. La meilleure réponse que les seniors peuvent apporter à l'équipe municipale, c'est leur participation à cette fête. Ce fut le cas dimanche 28 novembre où plus de cent convives se sont retrouvés dans la salle polyvalente du Vigen.

Après les salutations, Mme le maire, dans une chaleureuse allocution, a rappelé les différents projets et travaux en cours et à venir sur la commune.
Ensuite, Mme Monique Boulestin, députée de la Haute-Vienne, Mme Annick Morizio, conseillère générale, M. Rocheraud, lieutenant-colonel de la gendarmerie, Madame et Monsieur le maire de Solignac et de Condat/Vienne, se sont adressés aux participants.

Mme Le Maire a adressée des remerciements à son équipe du conseil municipal, aux services communaux pour leur collaboration, et en particulier pour cette journée au cuisinier et aux personnes qui ont assuré le service aux aînés.

Ce fut aussi, pour certains de nos aînés, l'occasion de poser quelques questions sur des sujets qui les préoccupaient.

Le repas s'est achevé en dansant au son de l'accordéon d'André et Pierre. Cette année encore, cette journée fut riche en échanges pour le plaisir de tous.

MARCHÉ DE LIGOURE

Cinq fermes à Ligoure.

Ils sont cinq à travailler aux quatre coins du vaste Domaine de Ligoure ; ils ont tous des clients adeptes des produits régionaux.

Très bons copains, Vincent, Bernard, Paul et les deux Julien ont eu l'idée de se rassembler, une fois par semaine, au pied du château de Ligoure, pour organiser leur « marché à la ferme ». Depuis mi-mars, le vendredi de 16 h à 19 h 30, ils y proposent les productions de chacun.

Dès, le premier jour, sans qu'ils aient fait une publicité particulièrement tapageuse, une clientèle plutôt nombreuse est venue s'approvisionner et elle s'accroît chaque semaine. La production est locale, la clientèle aussi ; l'ouïe-dire sans doute.

On trouve sur ce sympathique mini-marché des légumes, de saison bien sûr, des œufs très frais, du bœuf limousin, des volailles (dont des poulets bio), de l'agneau, des plats cuisinés, des conserves de "cul noir" ou autres pâtés divers.

Il est possible de commander par téléphone ou sur Internet pour les caissettes de viande de bœuf, et ainsi, tout est prêt et nous attend.

L'accueil est chaleureux et l'ambiance très bon enfant.

Plus d'informations sur :
www.fermedesbeauxjours.fr/vente-directe/marche-fermier

L'ADIL

L'ADIL 87 vous informe dans le domaine du logement

L'ADIL délivre gratuitement environ 10 000 consultations chaque année dans le domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.

Les consultations juridiques portent notamment sur :
• Les rapports locatifs : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer...
• La copropriété : assemblée générale, charges de copropriété...
• Les relations de voisinage : mitoyenneté, servitudes, nuisances sonores...
• L'urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux...
• Les contrats : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres...

Les consultations financières et fiscales portent notamment sur :
• Le conseil complet en accession à la propriété : plan et diagnostic de financement, techniques bancaires, frais annexes liés à l'accession, droit de la construction, droit de l'urbanisme, droit de la famille...
• La fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme...
• L'amélioration de l'habitat : prêts et subventions.

ADIL 87 :
28, av. de la Libération - 87000 Limoges
Tél : 05 55 10 89 89 / Fax : 05 55 10 89 87
Site internet « boîte à outils » :
www.adil.org/87

Horaires d'ouverture des bureaux :
Lundi : 13 h 30 - 17 h 30. Mardi et jeudi : 8 h 30 - 17 h 30 (sur rendez-vous)
Mercredi et vendredi : 8 h 30 - 17 h 30
Permanences à la Caisse d'Allocations Familiales, 2ème & 4ème jeudis : 14 h- 17 h

LE CAUE

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

Il fournit aux particuliers des conseils gratuits, dispensés par un architecte et/ou un paysagiste, en amont des projets de construction neuve, d'extension, de réhabilitation, de transformation d'usage ou d'aménagement de jardins.
Le conseil peut porter sur l'intégration paysagère et architecturale du projet dans le site, la volumétrie, les proportions, les matériaux et les couleurs, ou sur des questions plus techniques (isolation, chauffage...). Il peut également guider dans les démarches réglementaires et administratives (règlement d'urbanisme, permis de construire, déclaration préalable de travaux...)

Les conseils sont donnés sur rendez-vous, au siège du CAUE à Limoges et dans les Maisons du Département :
• Magnac-Laval : 1er vendredi après-midi > 05 55 60 11 10.
• Bellac : 3ème vendredi après-midi > 05 55 60 86 20.
• Cussac – La Monnerie : 1er et 3ème mercredi après-midi > 05 55 70 96 12.
• Saint-Yrieix-la-Perche : 1er et 3ème mardi après-midi > 05 55 75 20 77.
• Bessines-sur-Gartempe : 1er et 3ème jeudi après-midi > 05 55 76 69 86.

Lors des rendez-vous, se munir de tous les éléments pouvant aider à la compréhension du projet (photos du site ou de la construction existante, règlements en vigueur, plans ou croquis...). Si cela s'avère nécessaire, les conseils peuvent être apportés sur site.

CAUE 87 : 05 55 32 32 40
www.caue87.fr

Les p'tits loups

Voici le point de vue, le "perçu", le "vécu", de nos élèves sur divers sujets.
Il nous ont remis ces textes qu'ils ont rédigés eux-mêmes et nous les transcrivons tels que nous les avons reçus sans aucune modification.

Les CM1 perplexes au moulin du Got

L'imprimerie
par les CM2

JOHANNES GUTENBERG

Gutemberg invente vers 1438 la presse à imprimer. Il met au point des caractères mobiles en plomb. Grâce à ce procédé typographique les textes sont imprimés en de nombreux exemplaires. Les livres sont donc moins chers, ce qui favorise le développement de la lecture et le besoin du livre.

Buste de Gutenberg (Musée de Mayence)

La première fonte comptait 270 caractères différents qui pouvaient être assemblés à la main en d'infinies combinaisons de mots et de pages. Ces caractères avaient aussi pour avantage d'être immédiatement réutilisables. C'est à cette époque que Gutenberg perfectionne la technique de fabrication des caractères en métal échangeables et égaux, la presse à bras et l'encre d'impression.

Il apporte de nombreuses nouveautés à l'imprimerie notament :
• l'utilisation d'un alliage à base d'étain, de plomb et d'antimoine à la place du bois.
• un moule à fondre à la main avec l'image du caractère à l'envers.
• une encre très forte et grasse à base d'huile de lin et de fusain.
• il réalise un poinçon qui représente une lettre.

Les poinçons sont rangés dans une boîte en bois que l'on appelle la casse. On pense que l'appellation arobase (@) vient du « a rond » en bas à droite de la casse.

Nolan- Alexandre, Laly, Mounia.

LA BIBLE

Gutenberg a créé la Bible de quarante-deux lignes. Elle fut appelée comme ça car chaque page contenait deux colonnes de quarante-deux lignes chacune. En trois ans, cent quatre-vingts exemplaires furent imprimé sur parchemins Gutenberg s'est entraîné sur soixante six cahiers. Elle comptait cent pages différentes qui étaient écrite en Gothique et des décorations étaient en tête de page. Gutenberg a utilisé deux cent quatre-vingt-dix signes typographiques. La Bible fut enluminée en 1454 et publiée en 1455.

Camille, Samia, Mathieu, Mathys.

GUTENBERG ET SA FAMILLE

Gutenberg est Allemand, il est né à Mayence en Allemagne vers 1400. Il est le troisième enfant d' une famille noble. Son vrai nom est Johannes Gensfleish. Il est le fils de Friele Gensfleish et d'Else (Elise) de Gutemberg. Il s'installe à Strasbourg en 1430. En 1444 il fait son apprentissage pour devenir orfèvre. En 1448 il retourne à Mayence et en 1465 il est nommé gentilhomme par l'archevêque de Mayence. Il est mort à Mayence le 3 février 1468.

Maily, Emma, Clément, Théo.

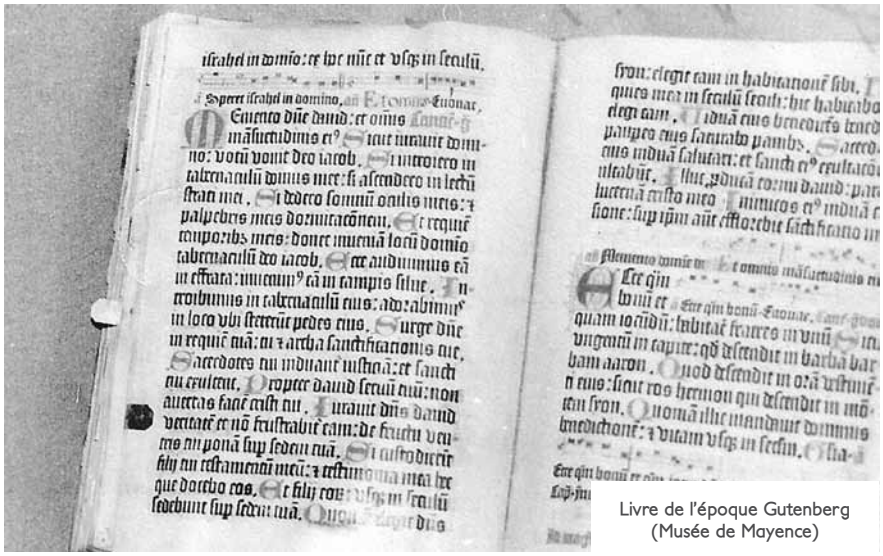

Livre de l'époque Gutenberg (Musée de Mayence)

Le Moulin du Got
par les CM1

L'ATELIER D'IMPRIMERIE DU MOULIN DU GOT

Dans l'atelier d'imprimerie, il y a des casses, des caractères mobiles en plomb, des encres de couleurs différentes et plusieurs presses à imprimer.

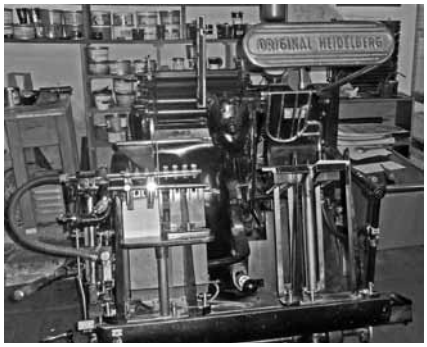

La machine de Gutenberg qu'il a inventée s'appelle la presse à bras et elle a un grand plateau qui descend et appuie sur la feuille. Nous avons vu une presse à imprimer qui fonctionne avec une pédale et une autre presse à roue qui imprimait encore plus de feuilles que la presse de Gutenberg.

Pour imprimer des phrases, on prenait des lettres dans des cases où il y a des grandes lettres et des petites lettres rangées selon leur importance et leur usage.

Étienne, Colleen, Lucie, Bryan.

L'ABÉCÉDAIRE DE LA CLASSE : CRÉATION D'UN LIVRE

Un abécédaire est un livre illustré sous forme d'alphabet, composé à chaque feuillet d'une lettre capitale accompagnée d'un mot ou d'une phrase ou d'une image. D'un côté de la feuille, nous avons tamponné des lettres capitales, avec des grosses lettres en bois et des encres de couleur.

De l'autre côté de la feuille, nous avons imprimé le mot de vocabulaire choisi. Nous avons ensuite dessiné la lettrine enluminée de la lettre initiale de notre mot de vocabulaire. Les feuillets de l'abécédaire seront ensuite cousus entre eux, et recouverts pour fabriquer un livre.

Flavie, Océane, Elise, Morgane.

IMPRIMER UNE FEUILLE POUR L'ABÉCÉDAIRE DE LA CLASSE

Sur une face de la feuille, on a pris plusieurs grandes lettres en bois, de différentes tailles et formes et nous les avons recouvertes d'encre en couleur. Nous avons tamponné ces différentes lettres sur notre feuille de papier chiffon. Chacun a tamponné la lettre initiale du mot qu'il devait composer de l'autre côté. Sur l'autre face de la feuille, on a dessiné une lettrine enluminée.

Dans l'atelier d'imprimerie, on a pris des caractères mobiles en plomb dans la casse puis on les a mis dans un composteur pour assembler notre mot de vocabulaire. Le composteur a été placé sur la presse à imprimer, le mot bien placé sur la page. On a posé de l'encre sur le mot. Puis on a posé une feuille et on a poussé le rouleau qui a pressé la feuille et le mot a été imprimé. Notre feuille était ainsi imprimée, décorée.

Pierre-Louis, Nicolas, Léa, Paul.

L'INVENTION DE NOTRE ALPHABET LATIN

L'écriture apparaît il y a environ cinq mille ans, en Mésopotamie. C'est le besoin de compter des animaux, des objets, un moyen de laisser des traces de ce que l'on disait et d'avoir un aide-mémoire. Puis elle est devenue un moyen de communication.
Avant l'alphabet latin il y a eu d'autres alphabets : les alphabets sumérien, égyptien (hiéroglyphes), phénicien (cunéiforme) et grec. On l'appelle l'alphabet latin car ses lettres capitales ressemblent aux lettres romaines. Les formes des lettres sont copiées sur la forme des lettres grecques. Au début, il y avait 20 lettres, puis 23 lettres et enfin, 26 lettres.

Luca, Thomas, Hugo.

UNE LETTRINE ENLUMINÉE

La lettrine est une grande lettre capitale décorée au début d'un chapitre ou d'un paragraphe. Les moines du Moyen Âge écrivaient la lettrine dans leurs enluminures.
Avec l'invention de l'imprimerie, la lettrine est devenue un ornement.
Elles sont dans les livres anciens.
Nous avons créé une lettrine enluminée pour notre abécédaire.
Au début, on a eu chacun une lettre dessinée puis on l'a décalquée sur une feuille transparente. Une fois terminée, on a repassé le contour au crayon à papier. Nous avons peint au stylo plume ou au pinceau dans la lettre.
A la fin, on a repassé le contour avec un feutre noir.

Corentin, Adrien, Simon, Déborah, Pauline P.

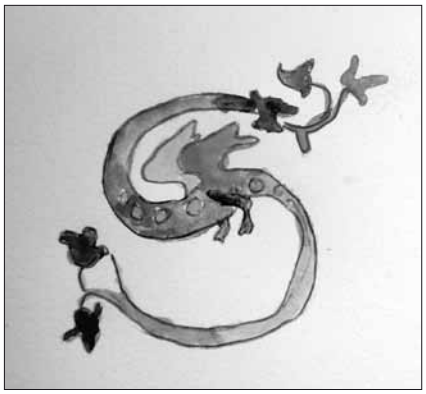

ÉCRIRE ET IMPRIMER AVANT GUTENBERG

Ce sont les chinois qui ont inventé le papier et l'imprimerie dans l'Antiquité. Les premiers imprimeurs en Chine et en Corée sculptaient le texte dans une planche de bois encrée (xylogravure) puis la pressaient sur une feuille de papier. Pour faire un livre, il fallait graver autant de planches que de pages.

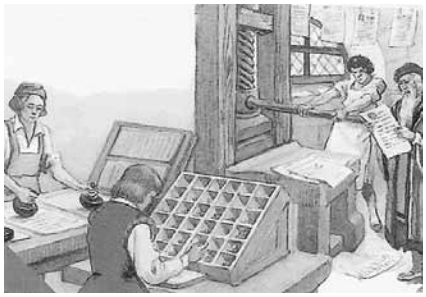

Avant l'invention de Gutenberg, en Europe, vers 1450, au Moyen - Age, les moines copistes écrivaient à la main, avec des plumes fragiles, des livres (des manuscrits) sur du parchemin en recopiant des livres (la Bible). Les livres étaient donc rares et chers.

Charline, Pauline M, Manon, Mattéo, Louis.

Visite de la Mairie
par les CM2

LE CADASTRE

À la mairie du Vigen il y a deux sortes de cadastres : un très ancien représente le plan de la commune sur d'immenses feuilles écrites et dessinées à la main.
Le cadastre d'aujourd'hui se consulte sur l'ordinateur. Il y a beaucoup plus de détails, on peut l'agrandir et le rétrécir. Une secrétaire a montré comment rétrécir ou agrandir les parcelles et nous avons observé que l'échelle se modifiait. En agrandissant l'échelle il y a plus de détails.

Le vieux cadastre

Le moment qui nous a le plus marqué c'est quand nous sommes montés à l'étage : c'était impressionnant ! Il y avait des centaines d'archives, qui racontaient l'histoire de la commune et de ses locaux. La salle était poussiéreuse ce qui a dérangé certains élèves !

Lisa-Marie, Manon C, Emma.

LA SURFACE DE LA COMMUNE ET SES HABITANTS

Sur la commune du Vigen il y a 2 072 habitants pour une surface de 3 100 hectares environ. La commune fait environ 10 km du nord au sud.
Le Vigen fait partie des 18 communes de l'agglomération de Limoges. La D704 traverse la commune du Vigen. La partie inférieure de la commune du Vigen est plus large que sa partie supérieure.

Alexandre.

LES LOCAUX

Dans la mairie il y a plusieurs locaux : l'accueil, plusieurs bureaux, une salle de réunion, une salle pour les votes, un étage où il y a des bureaux et puis trois salles d'archives. Nous les avons toutes visitées. Nous pensions que la mairie était plus grande qu'elle n'est en réalité ; malgré sa date de construction en 1872 elle est bien entretenue. Les salles de la mairie sont plutôt de couleurs vives comme le vert, rose, violet, prune, orange... La salle de réunion est plus grande que les autres, blanche avec un parquet et de beaux tableaux modernes. La salle des archives était pleine de livres et de cartons et il y avait même une urne pour les votes et un minitel. Tous les trois nous avons trouvé que le personnel de la mairie était compétent donc cela nous a permis de bien comprendre.

Manon G, Camille, Clément.

L'ARGENT DE LA MAIRIE

Nous croyions qu'il y avait un coffre-fort à la mairie mais Mme le maire nous a expliqué qu'il n'y en avait pas. L'argent de la mairie est entreposé dans une trésorerie. Les factures sont réglées par la trésorerie générale.

Alexandre.

LE RÔLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans une commune, les élus ont beaucoup de travail. Nous ne pensions pas qu'il y avait autant d'élus. Le travail qu'ils font doit être très difficile. Mme le maire prend ses décisions avec ses adjoints, ses conseillers. Nous pensions que le personnel était élu comme le maire. Ils sont embauchés par la commune. Nous avons également fait la connaissance d'un conseiller adjoint. Il s'occupe du restaurant scolaire qui est en construction. Notre moment préféré a été quand nous avons regardé les registres d'état civil.

Célia, Mounia, Maily.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire est en cours de construction à côté de l'école du bourg. Madame Robert s'occupe de ce dossier. Un conseiller va faire des réunions de chantier chaque semaine avec l'architecte et les ouvriers qui y travaillent. Le restaurant coûte 1 300 000 €, l'état a donné 30 % du prix. Grâce à cette aide la commune aura à sa charge 91 000 €.

Laura, Morgane, Samia, Thomas

LES REGISTRES D'ÉTAT CIVIL

Les registres d'état civil sont de gros livres où l'on inscrit les naissances, les décès et les mariages. Sur les anciens registres les renseignements étaient écrits à la plume sur du parchemin et sur les nouveaux on écrit au stylo ou à l'ordinateur. Les anciens étaient très abimés, ils étaient écrits avec différentes couleurs d'encres et pour les écrire on mettait sûrement beaucoup de temps. Nous avons bien aimé l'attitude des personnes qui nous ont accueillis : leur gentillesse, leur patience et leur façon de s'exprimer était claire .

Alizée, Noémie, Laly.

LE GOÛTER

Nous avons eu un goûter exquis, on se serait cru à une réception !
Il y avait des croissants, des pains au chocolat, des chaussons aux pommes, des pains aux raisins, des torsades aux pépites de chocolat et différentes sortes de chouquettes. Pour nous désaltérer, nous avons eux le choix entre de l'eau ou des jus de fruits. Nous avons trouvé ça très gentil !

Mathieu, Mathys, Benjamin.

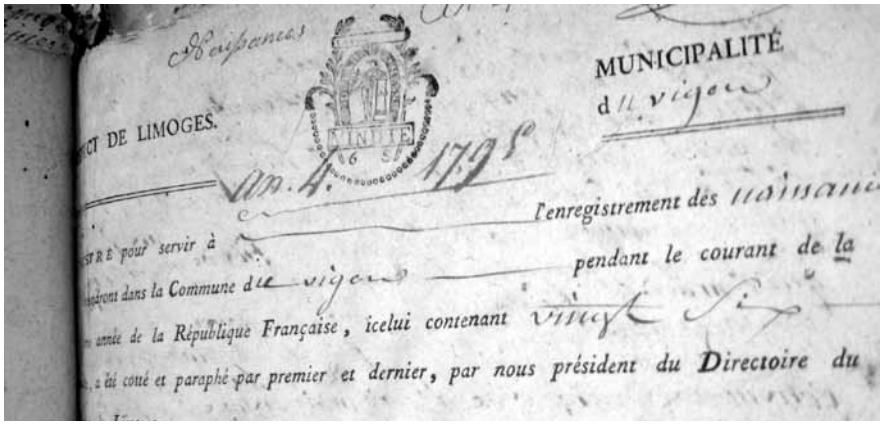
MUNICIPALITÉ
d'il vigen
CT DE LIMOGES.
l'enregistrement des
pendant le courant de la
année de la République Française, icelui contenant
a été coté et paraphé par premier et dernier, par nous président du Directoire du

Communauté d'Agglomération

Les travaux de pose du réseau

La station d'épuration

La construction de la station d'épuration commune pour les bourgs du Vigen et de Solignac est en cours d'achèvement. Ces travaux sont entièrement à la charge de Limoges Métropole qui est titulaire de la compétence assainissement et assure en conséquence la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

Le réseau de collecte long de 4,5 km part du bourg du Vigen, passe par celui de Solignac et aboutit au site de la station d'épuration au lieu-dit les Conches sur le territoire de Condat sur Vienne.

Les travaux de pose du réseau de collecte (qui ont causé quelques perturbations de circulation), ainsi que les 3 postes de refoulement et les 73 branchements nouveaux, sont terminés et vont donner lieu prochainement aux essais de réception des ouvrages. La construction de la station d'épuration aux Conches, d'une capacité de 1500 équivalent-habitants, dont les travaux ont démarré à l'automne 2010, se poursuivent actuellement avec l'équipement des différents bassins de filtration.

La mise en eau de cette station d'épuration, qui met en œuvre la technique de filtration extensive sur lits plantés de roseaux, est prévue pour la fin du mois de juin 2011, avec dans un premier temps, le raccordement des réseaux existants des bourgs. La plantation des roseaux et des autres végétaux pourra alors être réalisée. Les usagers concernés par des travaux privatifs de raccordement sur les branchements neufs, ou par la dérivation des fosses septiques existantes, seront informés par courrier et disposeront d'une durée de 2 ans maximum pour effectuer ces travaux de raccordement direct des eaux usées.

Cette opération d'un montant de 2 540 000 € TTC, est financée par Limoges Métropole avec les participations financières du Département et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

La mise en service de cet équipement conclura des décennies de tractations autour de ce projet. Plusieurs municipalités des deux communes y ont rencontré de nombreux obstacles.
Elles ont fait avancer le dossier qui, grâce à Limoges Métropole a pu enfin aboutir.

Les lits plantés de roseaux

La technique de filtration extensive sur lits plantés de roseaux utilise une méthode naturelle d'épuration des eaux usées.

La construction des bassins

Après une station de dégrillage qui retient les particules d'un diamètre important, les eaux passent dans plusieurs bassins successifs. Dans chaque bassin elles s'infiltrent avant d'être dirigées vers le bassin suivant. Les bassins étant en terrasse l'écoulement est naturel par gravitation. La configuration très pentue du site des Conches convient donc particulièrement bien.

Les bassins sont remplis d'un substrat de granulométrie adaptée et plantés de roseaux. Ces plantes, composantes essentielles de la technique, ont un système racinaire très dense qui poursuit sa croissance même en hiver et assure en conséquence la permanence du fonctionnement de la station. Le système racinaire assure une bonne oxygénation du substrat et permet la prolifération de bactéries qui se nourrissent des matières dont les eaux usées sont chargées. La dépollution est assurée par l'ensemble de l'écosystème : substrat, système racinaire, bactéries, eaux, polluants.

En général, dans cette technique de filtre végétal, les eaux usées passent après le dégrillage par trois étages :
- Un étage à écoulement vertical qui récupère les particules fines
- Un étage à écoulement vertical qui traite, par des bactéries aérobies, les matières organiques dissoutes.
- Un étage à écoulement horizontal qui traite, par des bactéries anaérobies, l'azote et le phosphore.

Le rendement épuratoire de la technique est excellent. Elle produit comme résidu un terreau qui s'accumule lentement à la surface des filtres du premier étage. Elle ne nécessite qu'un minimum d'installations électromécaniques et d'énergie. Elle demande très peu d'entretien : essentiellement le faucardage annuel des roseaux. Elle ne produit pas de nuisances olfactives. Par contre elle exige de la surface.

Vie des Associations

Alors « Tapis », tu racontes !

CULTURE & LOISIRS VAL DE BRIANCE

BIBLIOTHÈQUE

« Raconte tapis » et spectacle de marionnette.

Une vingtaine de petits bambins, accompagnés de leur famille, se sont retrouvés à la bibliothèque du Vigen, samedi 19 février, pour répondre à l'invitation des bénévoles de l'association culture et loisirs val de Briance, section bibliothèque.

Ce jour là, l'équipe de bénévoles contait des histoires avec des personnages animés. Deux types de spectacle avaient été prévus :
• un théâtre de marionnettes : l'histoire de la chèvre de M. Seguin
• un raconte tapis sur la petite poule rousse : autour d'un tapis représentant l'univers de Petite Poule Rousse et de Vilain Renard, l'histoire était illustrée avec des personnages animés.

Les enfants étaient ravis… et à la fin des l'histoire ils ont à leur tour « fait parler » les personnages de chiffon ou manipulé les marionnettes en mimant des scènes qu'ils avaient imaginées ou écoutées.

La séance s'est terminée par un goûter et chacun est reparti, semblant enchanté de son après midi !

Le Concours de poésie a 10 ans

Depuis dix ans, l'Association Culture et Loisirs Val de Briance, section bibliothèque, organise un concours de poésie destiné aux enfants des niveaux CE2, CM1 et CM2 des écoles du Vigen, de Solignac et de Saint Maurice les Brousses. Cette année, 190 petits poètes ont participé et ont dû composer sur « leur saison préférée ».
La délibération et la remise des prix ont eu lieu le samedi 2 avril 2011, devant un public nombreux, dans la salle polyvalente du Vigen, en présence de

Mme MORIZIO, Conseillère Générale et de Mesdames les Maires de Solignac et du Vigen. Mme le Maire du Vigen assurait la Présidence d'Honneur. Les dix membres du jury présidé par Mme Suzanne VIALANEIX, ont eu la lourde tâche de sélectionner les lauréats.

Les trois premiers de chaque niveau ont eu de beaux prix dont un baptême de l'air aux 3 « super gagnants ». Tous les participants, classés ou non, ont reçu un cadeau. La cérémonie s'est clôturée par la dégustation du gâteau d'anniversaire.

L'association remercie tous les jeunes participants pour leur travail et leur imagination, les généreux donateurs, les municipalités du Vigen et de Solignac, les assurances Charles BRY (pour les baptêmes de l'air), grâce à eux, tous les petits poètes ont été récompensés.

Les 3 « super gagnants » :
• 1er prix des CE2 : Pauline CHABROL : école de Saint-Maurice-les-Brousses
• 1er prix des CM1 : Jolane TAUBREGEAS : école de Saint-Maurice-les-Brousses
• 1er prix des CM2 : Clément DENIEL : école de Puy Méry – Le Vigen

Faute de place nous ne pouvons publier les poèmes dans ce bulletin ; ils le seront dans celui de décembre.

COMITÉ DES FÊTES

Vendredi 10 janvier, le comité des fêtes a tenu son assemblée générale en présence de Mme Jeanne LEYBROS, maire, de M. Jean-Luc BONNET, adjoint chargé des associations.

Après avoir remercié Mme le maire pour sa présence, pour son aide tout au long de l'année, par le prêt des salles de réunions, le prêt de la salle polyvalente, mais aussi en mettant les cantonniers et le personnel de la mairie à la disposition du comité très souvent au cours de l'année, le président a présenté le bilan moral de l'année en détaillant chaque manifestation en démontrant la diversité des thèmes proposés au public qui vient souvent de loin pour le grand plaisir des organisateurs. Puis ce fut autour du trésorier de présenter les comptes, qui pour la deuxième année consécutive laissent apparaître un solde largement positif ce qui permettra d'aider un organisme de la commune (école ou autre).

Après les questions diverses émanant des élus et du public, le président a présenté la démission de son équipe, conformément aux statuts du comité. « Comme on ne change pas une équipe qui gagne », ce sont à peu prés les mêmes personnes qui ont été candidates pour renouveler le comité, plus une nouvelle recrue venue renforcer les rangs.

Le nouveau bureau se compose donc de :
• Mme Jeanne Marie LEYBROS, maire, Présidente d'honneur
• Michel PESTOURIE, président
• Michel LAPRADE, vice président
• Suzanne THURILLET, trésorière
• Jean Bernard PAPOUNEAU, trésorier adjoint
• Michelle CHASSAT, secrétaire
• Michel JEANNOT secrétaire adjointe
• M. Jean-Luc BONNET commissaire aux comptes.
• Membres : Francine DUBARD, Michel DURAND, Michelle FAUCHER, Florence GARAT, Nicole JEAN DE DIEU, Jackie LACOMBE, Nathalie LALLE, Bernadette PAPOUNEAU, Christiane PESTOURIE.

Le programme 2011 a été mis en place :
• Dimanche 16 janvier : thé dansant avec Nicole Berges ;
• Vendredi 11 mars : « les congés payés » avec Yves Désautard ;
• 1er mai : foire artisanale et vide grenier ;
• Vendredi 27 mai : Grégory Perrier (jeune chanteur au talent prometteur, qui chante du Lama, Sardou… mais aussi ses propres chansons) ;
• 11 septembre : voyage à St Émillion (avec visite de la ville mais aussi visite d'une cave avec dégustation) ;
• 1er octobre : loto ;
• 22 octobre : concert basque (à ne pas manquer) ;
• puis le maintenant traditionnel voyage : date et lieu à fixer.

La soirée s'est terminée par le pot de l'amitié à 22 heures

1ER MAI 2011
FOIRE ARTISANALE ET VIDE-GRENIER

C'est sous un soleil d'été que s'est déroulée la 19ème foire artisanale et vide grenier. Cette année le comité des fêtes avait vu plus grand que les autres années et avait accueilli quelques 250 vide-greniers et 45 artisans. Après la bousculade habituelle du matin, tout ce « petit monde » a pu étaler ses « trésors » et c'est dans une ambiance des plus agréables que les chineurs ont déambulé et choisi entre l'utile, l'agréable et le « coup de cœur ».

L'après-midi les promenades à poney, offertes par le comité des fêtes auront peut-être suscité des vocations de futurs cavaliers. Pour les plus grands, le groupe folklorique « l'Eicola Dau Barbichet » a fait une belle prestation en défilant entre les stands et sur les diverses places, malheureusement le sable et le goudron ne sont pas des lieux parfaits pour réaliser ce genre de manifestation et on ne peut que remercier les danseurs pour leur performance. Il est très agréable de voir que les loisirs des anciens sont défendus par des bénévoles et que les traditions perdurent. Après le succès de cette journée, le comité des fêtes se penche déjà sur l'édition 2012, ce sera la 20ème.

Toutefois cette manifestation ne pourrait pas se réaliser sans l'aide de Mme le Maire, qui nous accorde toujours les nombreuses autorisations nécessaires, et nous met les cantonniers à disposition avant et après le jour fatidique, mais également, sans la gentillesse des habitants des rues Lucien Pouret et St Théau, ainsi que de tous les habitants du bourg qui sont plus ou moins perturbés par les stationnements souvent illicites des visiteurs.

LES GABARIERS DU VIGEN

Le samedi 18 septembre, le comité des fêtes organisait son deuxième voyage. La journée très agréable et ensoleillée a été rythmée par la visite de la grotte de Lascaux 2, suivie par un copieux repas.

Histoire de digérer et de profiter jusqu'au bout de ce périple, les participants ont pu prendre part à une relaxante sortie en gabarre sur la Dordogne, à La Roque Gageac.
À peine rentré le comité pense déjà à la sortie de l'an prochain.

THE DANSANT DU 16 JANVIER

Comme à son habitude le comité des fêtes à bien commencé l'année. Après la période des agapes, son traditionnel thé dansant tombait à point nommé ce dimanche 16 janvier, pour se remettre en jambe et ne pas perdre le rythme. Le soleil printanier n'a pas détourné les amateurs des joies de la danse. La salle polyvalente pourtant d'une surface respectable, révélait ses limites : insuffisamment vaste pour accueillir tous ceux qui auraient souhaité pouvoir profiter de la musique variée et entraînante de Nicole Berges et son dynamique orchestre. Au cours de l'après-midi la petite pause programmée par le comité, pour offrir des friandises aux danseurs, était la bienvenue pour retrouver son souffle et reprendre des forces. Vers 20 heures, il fallait tout de même se résoudre à se dire au revoir en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

REMISE DE CHÈQUES AUX ÉCOLES

Le 10 février le comité a remis aux directrices des écoles du bourg, de Puy Méry et, exceptionnellement, de l'école de musique, 3 270 €, répartis au prorata des élèves. Pour la 2ème année consécutive le comité a fait bénéficier les écoles de sa bonne gestion. C'est toujours avec beaucoup de plaisir que le comité apporte son aide aux enseignants, aux enfants, peut être aux parents et quelque part aussi à la commune qui est ainsi un peu moins sollicitée. Nous faisons confiance aux enseignants pour utiliser au mieux les dons que nous leur faisons et ils nous font le plaisir de nous tenir informés.

LES « CONGÉS PAYÉS VUS PAR DÉSAUTARD »

À la veille de célébrer le centenaire de l'abbé Langlade, immortel suzerain de la confrérie des Banturles, Yves Désautard répondait à l'invitation du comité des fêtes. En tandem avec Christophe Dupuy à l'accordéon et même au final en trio avec Jean-François Julien, Yves Desautard a offert à une salle polyvalente gonflée à bloc une nouvelle version de « vive les congés payés » ; un spectacle à rire, à s'émouvoir, à chanter et à « booster » sa culture limousine. Enchaînant les petits chefs-d'œuvre de brèves de comptoirs bien de chez-nous, il a aussi fait le bonheur de l'assistance avec « ses vacances heureuses en Creuse » et ses monologues du Vigen.

RENAISSANCE DE SOLIGNAC/LE VIGEN

L'association Renaissance de Solignac le Vigen a tenu son assemblée générale le vendredi 11 mars à la mairie de Solignac.

De nombreux adhérents étaient présents et un bon nombre de pouvoirs étaient parvenus à l'association.
La municipalité de Solignac était représentée par M. Robert Lafite, On notait aussi la présence de M. Michel Toulet président de Renaissance du Vieux Limoges..

La secrétaire Christine Hervy a présenté le rapport moral, et la trésorière Jacqueline Coque le rapport financier. Ces deux bilans, faisant état d'une association pleine de vie et d'une gestion saine, ont été adoptés à l'unanimité.
La présidente Noëlle Gilquin a ensuite annoncé le programme de l'année 2011.

POUR LA MUSIQUE :

25 mars : Le traditionnel concert "jeunes talents" où les élèves du conservatoire, des écoles de musique et de cours privés sont reçus comme des musiciens professionnels leur permettant ainsi de vivre un vrai travail de concert en public. En août un concert décentralisé des Orchestrades universelles de Brive et en décembre, le concert de Noël aux chandelles.

POUR LE PATRIMOINE DE NOMBREUX PROJETS VERRONT LE JOUR CETTE ANNÉE :

En septembre, une exposition relatant « l'histoire des Miquelets à Solignac » pour fêter le départ d'un groupe de marcheurs vers le Mont St Michel.
En octobre, exposition de documents sur Chalusset et le 14 octobre une conférence sera donnée par M. Patrice Conte, archéologue responsable du site : « Chalusset méconnu, le bas château révélé par l'archéologie ».

Des documents de visite historique de l'abbatiale de Solignac et des dessins pour les enfants sont en phase d'exécution, sans oublier une participation aux 10 ans du jumelage avec Stavelot en Belgique, une demande de sauvegarde des plaques funéraires des cimetières de nos deux communes, un projet avec le Fondation La Borie d'illumination aux chandelles du nouveau jardin des sons et enfin un travail se profile sur les cartes postales anciennes de Solignac et du Vigen !

De belles journées de travail en perspective où la convivialité est toujours de rigueur !

Bureau 2011 :
Présidente : Noëlle Gilquin,
Vices présidents : Marie-Françoise Thézard, Alain Fradet, Pierre Marie Vergnole ; Secrétaire Christine Hervy, Secrétaire adjointe Françoise Souni ; Trésorière Jacqueline Coque, Trésorière adjointe Micheline Laurent.

Une réunion a lieu tous les premiers lundi du mois, venez nous rejoindre !

Contacts :
Noëlle Gilquin au 05 55 00 54 59
Christine Hervy au 05 55 00 41 44
Email : renaissancesolignac@laposte.net
Site de l'association :
http://renaissancesolignac.site.voila.fr

CLUB DE L'AMITIÉ

L'assemblée générale de notre club s'est tenue le 8 mars 2011. Le point a été fait sur les activités depuis qu'en septembre dernier le nouveau bureau a pris ses fonctions.

Le club s'est structuré en sections afin de permettre aux adhérents de se retrouver par centres d'intérêt.
• La section « Jeux de société » réunit les 2ème et 4ème mardis du mois une vingtaine de personnes pour des jeux et des conversations autour d'un goûter.
• 25 à 30 personnes s'entraînent tous les quinze jours dans la section « Chants Théâtre » animée par Jacqueline Galinet.
• La section « Marche » réunit des groupes tous les quinze jours pour des parcours de marche pro ou de marche douce étudiés par Yves Brégéras et Daniel Chatard.
• La section « Informatique » est animée par Josiane Bayeron qui dispense une simple initiation. Elle permet de réaliser quantité de petites choses comme des menus ou des affiches. La section fonctionne grâce au matériel que met à notre disposition M. Baccannaud de Culture et Loisirs Val de Briance.
• La section « Activités manuelles » recouvre des domaines divers comme « Boules de Noël » avec Andrée Laplaud, « Fleurs en papier » avec Lucette Bernard et bientôt « Couture » avec Ginette Hebras.

Le club recherche un animateur pour une section « Pétanque ». Des sections « Patois » et « Peinture » ont été évoquées pour lesquelles des animateurs seraient également les bienvenus.
Enfin pour conclure sur la période écoulée signalons le repas de fin d'année qui s'est déroulé dans la joie et les chansons.
L'assemblée générale a ensuite établi le programme de 2011 lequel sera déjà

en grande partie réalisé à l'heure ou paraîtra ce bulletin :

• Spectacle au Zénith avec Solignac.
• Loto
• Spectacle à Feytiat, salle Georges Brassens.
• Tenue d'un banc à la foire artisanale du 1er mai
• Voyage en Périgord
• À la rentrée, le 9 octobre à 14 h 30, présentation de notre spectacle « Chants et Danses » à la salle polyvalente. Spectacle gratuit, à votre bon cœur Messieurs Dames.
• En décembre report du voyage à l'Ange Bleu qui avait été annulé en dernière minute l'an passé suite aux chutes de neige.

L'assemblée générale a ensuite fixé la cotisation annuelle à 20 € et élu le bureau :
• Présidente : Monique Mercier
• Présidentes adjointes : Jacqueline Darfeuille et Jacqueline Galinet
• Trésorier : Christian Bayeron
• Trésorier Adjoint : Yves Brégéras
• Secrétaire : Josiane Bayeron
• Secrétaire adjointe : Danielle Denis
• Membres du bureau : Yves Deconchat, Andrée Laplaud, Annette Pauliat.

Club de l'Amitié / Marie du Vigen
06 11 40 87 71 et 05 55 31 96 06

LES GALOUPIOTS

Les Galoupiots vont prendre du recul...

Suite au peu de mobilisation lors de la fiesta des Galoupiots et au peu de soutien que nous avons reçu ces derniers temps, l'association vous informe que sa kermesse du 24 juin 2011 sera maintenue mais que ce sera la dernière manifestation organisée par l'association des Galoupiots : le bureau a décidé de suspendre son activité.

Nous le regrettons pour les enfants qui apprécient chacune de nos manifestations et qui bénéficient tous des mêmes avantages grâce aux fonds récoltés.

Nous remercions très chaleureusement les quelques parents qui se sont toujours investis aux côtés de l'association.

L'association « Les Galoupiots » aura distribué depuis sa création en octobre 2006 la somme de 15 697€.

C'est une somme que bien des écoles envieraient :
• Participation aux sorties scolaires : Proumeyssac, Lathus, Vulcania, La cité de l'espace, Nedde, Tercillat, Guedelon, Echoisy, La souterraine, Nexon, Le Bournat, La Loutre……..
• Spectacles de Noël offerts aux enfants des 2 écoles,
• Achat de matériels sportifs : panneaux de hand, vélos …
• Séances poneys pour les plus petits, piscine, patinoire…
• Cadeaux CM2 : parures stylos, calculatrices...

Sans compter les frais engagés dans l'organisation de la kermesse qui fait toujours le bonheur des enfants. Nous souhaitons qu'ils en gardent de bons souvenirs...

Benoît SINOU, Président
Karine CELIER, Vice Présidente
Véronique POISON, Secrétaire
Yannick MOINE, Trésorier
Caroline Leybros, Vice Trésorière

U.S.S.V.

L'UNION SPORTIVE SOLIGNAC - LE VIGEN fête ses 90 ans !

Le samedi 18 juin 2011 L'U.S.S.V. organise une manifestation au stade de Solignac pour fêter les 90 ans du club.
Au cours de cette journée les différentes étapes de la vie du club seront présentées avec plusieurs matchs de football dans différentes catégories (école de foot, matchs féminins et vétérans).
Un repas dansant, au stade de Solignac, clôturera la manifestation.

Vous trouverez, ci-après, quelques faits marquants de la vie du club :

• Le journal officiel de la république française du 21 avril 1921 faisait mention des déclarations d'associations en application de l'article 1er du décret du 16 août 1901 : 5 mars 1921. Déclaration à la préfecture de la Haute Vienne, de la fondation au Vigen, d'une société dite : Union Sportive de Solignac-Le Vigen. La société a pour but la pratique du football et des sports athlétiques. Siège social : au Vigen (Haute-Vienne)

• Une deuxième déclaration pour régularisation situation donne lieu à une insertion au journal officiel le samedi 14 mars 1936 (récépissé n° 1123) : 4 mars 1936. Déclaration pour la régularisation de la déclaration du 5 mars 1921 de la société Union Sportive de Solignac-Le Vigen. Objet : pratique des sports et préparation militaire. Siège : Hôtel des touristes, à Solignac (Haute Vienne).

• Lors de l'assemblée générale du 16 décembre 1949 il est décidé de faire repartir la société sportive. Il est procédé à l'élection des membres du bureau, Monsieur Paul Piquet est nommé président actif. Les nouveaux statuts sont proposés à l'assemblée qui les approuve. Ces statuts comportent 17 articles.

• Des modifications statutaires sont décidées (modification des articles 3, 4, 6, 13 et 14) lors de l'assemblée générale du 3 juin 1976.

• L'assemblée générale du 3 juin 1973 décide la création d'une équipe de jeunes. Une équipe de pupilles et une équipe de minimes sont engagées en championnat.

• Le 1er mai 1974 se déroule le premier tournoi pupilles entre six équipes dont deux de Solignac, il faudra attendre le 1er mai 1983 pour que cette journée soit consacrée uniquement aux catégories « Poussins » et « Pupilles ».
Ce tournoi est organisé tous les ans avec la remise du trophée « Dany Lavergne » en mémoire de Daniel Lavergne, enfant du pays, joueur et dirigeant du club disparu à la suite d'une longue et douloureuse maladie le 22 décembre 1984.

L'Union Sportive vous invite à venir nombreux participer à cette manifestation !

Siège social : Foyer Communal
SOLIGNAC - 87

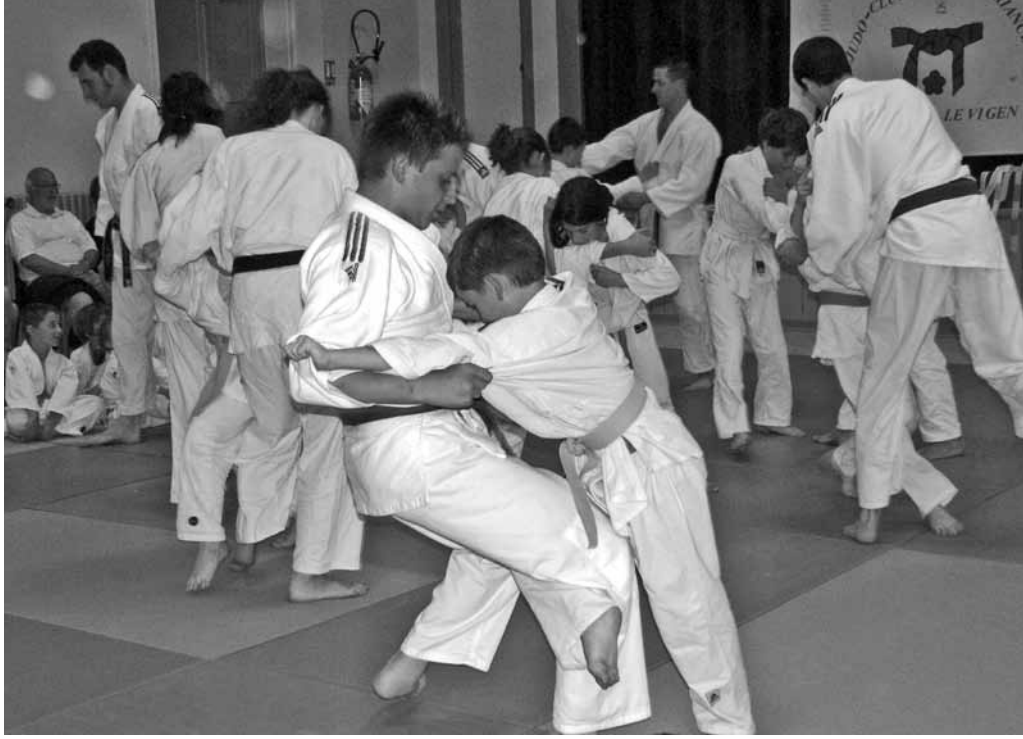

JUDO CLUB VAL DE BRIANCE

Bilan année 2010 / 2011

La saison 2010-2011 est marquée par d'excellentes performances des judokas du club (79 licenciés dont 1/3 de féminines).

En Benjamins
• CANNELLE SANZ :
Médaille d'argent au second critérium départementale
Médaille de bronze au Tournoi de la Corrèze ainsi qu'au 1er critérium départemental et au Tournoi de Couzeix
• NATHAN LIBOUTET :
Médaille de bronze au Tournois de la Corrèze
• STEVEN VINCHES :
Médaille de bronze au second critérium départemental

En Minimes
• ALEXIS MOKHTARI :
Médaille d'argent à la coupe départementale
• BAPTISTE PASCAUD :
Médaille de bronze à la coupe départementale
• RÉMI DECONCHAS
Médaille d'or à la coupe départementale et à la coupe régionale
Médaille d'argent au tournoi de la Corrèze
Médaille de bronze au tournoi de Ceyrat et de Poitiers
• MARINE FLOIRAT
Médaille d'or à la coupe départementale et à la coupe régionale
Médaille d'argent au tournoi de Poitiers
À la coupe départementale minime du jeune officiel permettant aux judokas de s'affronter par l'intermédiaire d'une épreuve d'arbitrage théorique et pratique, Marine Floirat a obtenu la médaille d'argent et Florian Garnier celle de bronze.
Cette saison a également vu l'accession d'Alexis Jacquement au grade de ceinture noire 1er Dan et d'Arnaud Eylier au grade de ceinture noire 4ème Dan.

En tant qu'organisateur le JCVB :
• a renouvelé son 10ème Tournois des Couleurs où 147 participants ont honorés de leur présence les tapis du Dojo de Limoges. Le club remercie ces sponsors et bénévoles pour cette réussite.
• a accueilli le 12 février une étape du challenge départemental par équipe poussins en recevant les clubs de St Victurnien, Le Palais-sur-Vienne et Isle.

Le club dispense des cours de judo pour les Micro-poussins (nés en 2006/2007), les Mini-poussins (nés en 2004/2005), les Poussins (nés en 2002/2003), les Benjamins et Minimes (nés en 1998/1999/2000/2001), les Cadets et plus (nés en 1997 et avant) et des cours de Taïso* (nés en 1999 et avant).

Les cours sont assurés au dojo de Solignac-Le Vigen par Arnaud EYLIER. Pour tous renseignements pour la rentrée de septembre vous pouvez contacter l'enseignant au 06 22 86 31 38 ou le Président Régis Mottet au 05 55 06 15 40

* Préparation du corps en japonais qui, à l'aide d'activités physiques très variées et ludiques, permet un entretien cardio-respiratoire, une amélioration de l'endurance, un renforcement musculaire, assouplissement...

SOCIÉTÉ DE CHASSE SOLIGNAC / LE VIGEN

La chasse est fermée mais l'activité se maintient de façon différente, essentiellement dans 2 axes :

• Prévention des dégâts aux cultures.
• Destruction des nuisibles.

1 - LA PRÉVENTION DES DÉGÂTS AUX CULTURES.
Elle concerne surtout les sangliers sur des parcelles de mais ou de céréales. Elle fait suite à la demande de l'agriculteur auprès de l'un des présidents. Le principe est d'entourer la parcelle par une double rangée de fils électrifiés en règle avec une batterie. Il est toutefois indispensable que l'exploitant ait prévu cette installation en laissant un espace suffisant sans végétation, désherbé si besoin. Une fois la clôture installée, c'est lui qui en assure l'entretien, visant à éviter que la végétation ne se développe et vienne rendre inefficace l'installation. Pas de frais, pas de main d'œuvre, le fil et les piquets sont fournis par la fédération des chasseurs qui s'y retrouve financièrement (plus de 100 millions d'€ d'indemnisation de dégâts réglés la saison passée). Nous avons ainsi posé entre 9 et 10 kilomètres de clôture dans l'intersaison.

2- LA DESTRUCTION DES NUISIBLES.
La place d'honneur revient à maître Renard. Présent sur tout le territoire des deux communes, il commet des délits souvent importants (20 à 30 volailles en une nuit) dans des élevages ou chez

des particuliers. Il faut donc calmer son appétit et les battues au chien courant ont permis de prélever 32 animaux.
Il en reste encore beaucoup tant leur reproduction (2 à 6 petits par couple) assure un bon renouvellement des populations.

Corbeau freux, corneille, pie bavarde, étourneau sansonnet sont classés dans les espèces nuisibles. Méfiantes, difficiles à chasser nous avons prélevés plus d'une centaine de corneilles. Enfin le pigeon s'est fait qualifier de nuisible quand il a dépassé les bornes. Non contents de barbouiller de leurs fientes les toitures de l'abbaye ils prenaient leur déjeuner dans le secteur de Vauzelas se servant largement dans les rations de céréales destinées aux chevaux. Environ 60 y ont perdu la vie.
En conclusion il semble que le rôle de régulation sur des populations qui deviennent trop importantes et entraînent des dégâts a été mené à bien. Nous récusons le terme d'exterminateur car il s'agit alors d'un non-sens écologique. Toute vie de toute espèce est à respecter à condition de rester dans certaines normes.

AAPPMA

Assemblée générale de l'AAPPMA du 21 janvier 2011

La séance est ouverte à 20 h 45 ; le conseil d'administration est au complet, en présence de :
• Fabrice RECORD adjoint au Maire de Solignac et vérificateur aux comptes
• Jean-Luc BONNET adjoint au Maire du Vigen et vérificateur aux comptes, s'était excusé.

Invités :
• Daniel EUDENBACH secrétaire de la FDAAPPMA
• Gilbert BOUCHET président du groupement des AAPPMA de Limoges

Comme à l'accoutumée, nous avons du regretter le manque d'affluence.

Au niveau des bilans :
• les finances sont bonnes avec un petit excédent
• le nombre de cartes vendues est de 532, toutes catégories confondues
• le beau temps (hors 13 juin) a avantageusement favorisé nos concours
• l'entretien des berges est en bonne voie ; il faudra un peu de patience.

En ce qui concerne les prévisions pour 2011 :
• Nous prévoyons de continuer l'alevinage de truitelles dans les ruisseaux ainsi que le lâcher de poissons blancs dans la BRIANCE, en fonction des disponibilités.
• Les dates des concours sont fixées comme suit :
- Opération « jeunes pêcheurs » le samedi 9 juillet, l'après-midi.
- Concours pour tous le dimanche 10 juillet, le matin.
- Vétérans (+ de 50 ans) le mercredi 24 août, l'après-midi.
• Participation à la foire du VIGEN avec la pêche à la truite le 1er Mai
• L'idée d'un concours entre adhérents, émise en cours de réunion, mérite d'être étudiée
• Le groupement des AAPPMA de Limoges est d'accord pour financer 1000 € d'alevinage dans la Briance.

Siège social : Foyer des Associations
87110 SOLIGNAC
Agrément Préfectoral : W 872 000 429

Petit poisson deviendra grand… peut-être !

Depuis quelques années l'AAPPMA Vienne-Briance (Boisseuil , Solignac, Le Vigen) essaie de réintroduire la truite fario dans la Briance et ses affluents.
Il semble que le travail effectué commence à porter ses fruits ; aussi est-il très important que les pêcheurs respectent la taille réglementaire ainsi que le nombre de prises.
Ces derniers mois, les efforts se sont portés sur le nettoyage des cours d'eau ; notamment sur le ruisseau du Roseau, ou une équipe de réinsertion du CHS ESQUIROL, bien encadrée et mise à disposition par la FDAAPPMA, a réalisé un travail remarquable ; aidée de quelques bénévoles (les volontaires peuvent se faire connaître auprès des membres du bureau ; il y a encore beaucoup à faire !).
Pour la Briance, l'AAPPMA, après être intervenue auprès du syndicat d'aménagement, s'est adressée aux pouvoirs publics. La démarche semble porter ses fruits ; les trois communes ont pris conscience du problème et c'est avec le concours de la communauté de communes de Limoges qu'un financement va être mis à l'étude.
Il ne s'agit pas seulement de protéger le poisson, mais aussi de remédier à l'encombrement du lit de la rivière qui ne pourrait qu'aggraver les effets d'une importante inondation, toujours possible.
Les communes ont lancé une opération de régulation de la population de ragondins, facteur important de la destruction des rives.

Le ruisseau du Roseau avant nettoyage

Le même après nettoyage

ANCIENS COMBATTANTS SECTION DE NEXON

Adhésion de la section de SOLIGNAC

Le jeudi 3 février 2011, la section des Anciens Combattants de NEXON (39-45 - AFN), a tenu sa réunion annuelle, honorée par son Président Départemental, Jean-Claude GASTEIX, assisté de son Secrétaire Général, Monsieur Jean-Claude BESSAGUET.

En cours d'année 2010, la section de Solignac, vu ses effectifs diminués, a émis le désir de rejoindre notre section, Monsieur René BRUJAUD, en étant le Président sortant, accompagné de deux veuves, Mesdames Nicole GUYONNAUD et Thérèse MARTIN. À cette réunion, étaient présents, Messieurs Pierre RABAUD et Jacques POLLET, de l'ancienne section de La Meyze, Monsieur Henri LAURENT de Janailhac et Monsieur Jean-Marie FAURE du VIGEN.

Actuellement nos effectifs se stabilisent, soit au nombre de 36 adhérents, dont 11 veuves, qu'elles en soient remerciées. Au cours de cette réunion, plusieurs revendications ont été évoquées, nomment l'aide aux veuves des Anciens Combattants, par le biais de l'indemnité différentielle, qui est actuellement de 817 €, et qui pourrait atteindre 834 €, selon les dernières informations recueillies. Le point d'indice de notre « modeste » retraite est actuellement de 13,79 pour 43 points. Notre Président de la République, qui a pris l'engagement de nous attribuer 48 points, en 2012, fin de sa législation, aura du mal à tenir celui-ci.

La campagne double pour les Anciens Combattants d'A.F.N. semble mal partie, si le Décret n° 2010-890 du 29 juillet 2010 est maintenu en son état. Espérons pour ceux qui sont concernés, que le ministre actuel des Anciens Combattants, modifie le présent décret, en supprimant l'article 3 qui fait barrage à la majorité des intéressés.

La section de NEXON, avec son drapeau, a participé, en cours d'année écoulée, à plusieurs commémorations à NEXON, aux diverses stèles ; le 21 août 2010, aux stèles du VIGEN et de JOURGNAC.
Au cours de la réunion, une minute de silence a été observée en mémoire de nos camarades disparus et à celle de notre ami Jean FRACHET, ancien adhérent de LA MEYZE, qui nous a quittés le 26 mai dernier, ainsi qu'à son épouse Gilberte, décédée le 1er janvier 2011.
Un vin d'honneur amical a clôturé la séance. Madame Liliane JAMIN, Maire de NEXON, empêchée, n'était pas représentée.
Un repas convivial a été servi au Restaurant MASSY à NEXON et a clôturé cette réunion.

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU qui a très peu changé par rapport au précédent :
• Président d'Honneur : Mme Liliane JAMIN
• Présidents honoraires : Messieurs Charles MEIRAUD, Jean-Marie FAUR, René BRUJAUD.
• Président actif : M. Raymond FAYE
• Vice-présidents : Messieurs Georges DUFOUR, Daniel FAYE, Henri LAURENT
• Secrétaire Général : M. Raymond FAYE
• Trésoriers: Messieurs Raymond FAYE, Roger GIRY
• Porte-drapeaux: Messieurs Georges DUFOUR, titulaire et Michel FAYE, suppléant.
• Membres du bureau: Messieurs PITREL, RABAUD, BELAIR, DEMAZEAU, PRADEAU, POLLET, DESROCHES.

TENNIS CLUB VAL DE BRIANCE

Après quelques années de stagnation des effectifs, de nouveaux joueurs sont venus rejoindre notre structure et renforcer nos équipes.

Les 3 équipes de tennis du TC Val de Briance ont participé au championnat d'hiver :

• Engagées en championnat régional, les filles terminent à la seconde place derrière Aixe/Vienne. Les rencontres ont été équilibrées et jouées dans une bonne ambiance.

• Côté garçon, les fortunes ont été diverses :
- L'équipe 2 démarra plutôt bien le championnat départemental avec une belle victoire. Dès le second match, les affaires se sont corsées avec en face des joueurs d'un autre calibre comptant parfois plus de 5 classements d'écart. Finalement l'équipe 2 termine dernière de sa poule, les résultats obtenus sont cependant encourageants pour la suite de la saison.
- L'équipe 1 termine première de sa poule régionale en ayant gagné toutes ses rencontres sur le score de 5/0. Cela doit lui permettre de monter d'une division pour le prochain championnat d'hiver.

Toutes nos équipes se préparent désormais pour le championnat d'été qui se déroulera sur les mois de mai et juin. Le tournoi interne du club se déroulera du 9 mai au 19 juin. Nous renouvelons également l'expérience lancée lors de la saison passée en positionnant le tournoi du club sur la fin de saison du tennis, du 31 août au 18 septembre.

Profitant de cette tribune, le TC Val de Briance remercie la municipalité du Vigen qui vient de consentir un effort important dans l'entretien des cours situés à côté du terrain du foot. La rénovation du revêtement du terrain du haut a été réalisée en avril, de même que la mise en sécurité de l'installation électrique.

Si vous souhaitez rejoindre le TC Val de Briance, n'hésitez pas à prendre contact avec le club. Les modalités d'adhésion ainsi que les tickets de location à l'heure, sont disponibles à l'office de tourisme de Solignac.

Reportages

André CHAMBON devant la ferme voisine

Prisonnier de guerre pendant 58 mois

Juin 40 / avril 45. Les souvenirs d'André CHAMBON. La Tuilière – Le Vigen

Je suis mobilisé le 29 novembre 1939 ; j'ai 20 ans. Je fais 3 mois de classes à Brive puis la « drôle de guerre » commence pour moi à Chaumont. Sur le canal de la Marne au Rhin, mon unité garde un pont. Au bord du canal le seul ennemi c'est le temps. On le tue au café, près de l'écluse, que l'on fréquente en douce. Il y a aussi, surtout le dimanche, l'observation des péniches. Au bout de 2 mois je pars en permission pour 10 jours. Quand je reviens, mon unité a disparu. On me donne une autre affectation. Commence alors une période d'acheminement d'un cantonnement à un autre et, une fois le nouveau cantonnement atteint, de désœuvrement. Au passage nous essuyons avec mes camarades, des mitraillages et de violents tirs d'artillerie qui, par chance, sont sans conséquences humaines. Pas de matériel, pas de commandement sauf un sous officier pas mieux informé que ses hommes de la conduite à tenir. Ensuite c'est la retraite. Civils en fuite (hommes, femmes, vieillards, enfants avec leurs maigres biens) et militaires en déroute encombrent les chemins que les avions ennemis mitraillent. Un soir des hauts parleurs nous informent que nous sommes encerclés et que nous devons déposer les armes. Le lendemain après midi des Allemands apparaissent, les premiers que je vois. Nous voilà prisonniers. Nous sommes le 18 juin 1940. Il fait chaud et ma petite histoire coïncide avec l'Histoire.

Les marches reprennent, mais dans l'autre sens, et mènent à Montereau. Avec 2000 autres prisonniers j'y passe 3 mois dans une usine désaffectée transformée en camp. La nourriture y est maigre et la cuisine rudimentaire. Début septembre on nous transfère en Allemagne. Après 3 jours de voyage, enfermés à 40 dans des wagons à bestiaux, nous arrivons dans un camp où on nous douche et nous désinfecte de la vermine. Nouveau départ, 2 jours plus tard, par un train de province. Sur le chemin de la gare des Allemands sont massés et nous insultent. Le train s'arrête dans chaque gare et distribue les prisonniers selon les besoins locaux. Le 8 septembre je descends avec quelques compagnons, à la gare de Schrozberg (dans le Wurtemberg) et rejoins à pieds Wolfskreut, distant de quelques kilomètres. Des civils allemands nous y attendent pour la « foire ». Nous arrivons ; chaque civil repère le prisonnier qui lui convient et « l'embauche ». L'un d'entre eux me choisit et m'emmène, en side-car à Leuzendorf où il est artisan mécanicien.

La vie à Leuzendorf est monotone mais pas désagréable. Le garage est assez récent et bien organisé. J'apprécie les ballades en side-car avec le « patron » pour faire des réparations à l'extérieur. J'apprécie moins le patron qui dit bonjour avec le salut hitlérien. Tous les repas sont pris avec le « patron » sa femme et leur petit garçon. La « patronne » essaie de m'apprendre un peu d'Allemand en énumérant des mots : couteau, fourchette, saucisson, etc. Le soir je rejoins, à 3 kilomètres, la « baraque » où, sous la surveillance d'un soldat gardien, je dors avec 15 autres prisonniers dans une pièce sans confort : pas d'eau, pas de sanitaire ; ni chaise ni table. Un jour, le « patron » qui est jeune, est mobilisé. Je ne peux rester au garage et je suis affecté à une ferme proche de la « baraque ».

La ferme est tenue par le fermier, sa femme, ses trois filles, un prisonnier polonais et moi. La famille est protestante très pratiquante ; au petit déjeuner la « patronne » vient s'asseoir dans la salle à manger et lit un paragraphe de la bible après quoi une fille récite le Notre Père. Nous sommes généralement cinq à table : le fermier, deux des filles, le Polonais et moi-même. La fermière et une fille sont à la cuisine. Il y a un cadre avec la photographie d'un soldat ; c'est le frère de la « patronne » tué à la guerre en 14-18. L'ambiance est assez froide. La nourriture est suffisante. On ne boit que de l'eau ; à midi il y a du café. Le mercredi le fermier fait le pain pour la semaine ;

Ce jour là on mange aussi des tartes aux pommes ou aux oignons. La ferme et la maison sont bien tenues. Les locaux sont modernes. L'organisation, les méthodes, les cultures sont différentes de ce je connais. On fait beaucoup de pommes de terre et de betteraves pour nourrir les cochons. Les vaches sont nourries avec un mélange haché de paille et de foin. Le battage se fait l'hiver avec la petite batteuse de la ferme. Les vaches et les bœufs ne sont pas liés avec des jougs mais attelés avec des colliers. Une fois le bois coupé on attend l'hiver pour le transporter avec le traîneau sur la neige.

Ma place est à l'étable. J'y dispose d'un miroir cassé, d'une chaise et d'une cuvette pour faire ma toilette. Mon travail est varié. Un jour je me blesse à l'épaule en chargeant du fumier. Le fermier me laisse pendant 3 jours sans nourriture à la « baraque ». Mon copain Maynard, lui aussi prisonnier dans une ferme voisine, explique la situation à sa « patronne ». Plus compréhensive que ses voisins elle me fait ravitailler. Au bout de trois jours le soldat gardien m'emmène chez le docteur. Les soldats gardiens sont en général corrects avec les prisonniers. En fait les paysans n'aiment pas ces soldats qu'ils considèrent comme des planqués.

L'hiver est rude, particulièrement celui de 40-41 où le

1 / Les copains devant la ferme voisine. À gauche : Maynard ; 2ème à droite : André Chambon.

2 / Une partie du commando de la « baraque » avec en fond le clocher de Leuzendorf. André Chambon accroupi 2ème à droite.

3 / Enterrement des prisonniers morts asphyxiés lors du bombardement de Gaisburg.

thermomètre descend à moins 31. A Noël nous pouvons, pour la première fois, écrire à notre famille. Avec le courrier il y a des étiquettes spéciales que les familles doivent utiliser pour la réponse sans pouvoir situer le lieu où nous sommes. À partir de cette date les familles peuvent aussi nous envoyer un colis chaque mois. Cela permet de faire un petit casse-croûte le dimanche après midi à la « baraque ».

Le printemps arrive avec les labours et les semailles puis l'été avec les foins et la moisson et enfin l'automne pour les pommes de terre et les betteraves. L'été est toujours très chaud dans la région et il y a beaucoup d'insectes, des taons notamment, que les chevaux n'aiment pas et qui peuvent les rendre dangereux. Le travail des foins est particulièrement pénible ; d'autant plus que contrairement au Limousin il n'y a pas de source pour se rafraîchir dans les prés. La moisson avec la moissonneuse lieuse est moins pénible. Dans tous les cas je suis affecté au travail le plus dur comme, par exemple, l'empilage des gerbes dans la barge sous les tuiles surchauffées.

Les incidents se multiplient avec les « patrons » et l'ambiance se dégrade. Je fais part au soldat gardien de mon souhait de quitter cette ferme et d'aller en usine. Quelques mois plus tard, le soir du 21 décembre 1942, le « patron » m'annonce que je pars le lendemain pour les usines Daimler Benz (Mercedes) à Ludwigsburg près de Stuttgart. Vers 10 heures, après le petit déjeuner, j'ai ma musette et, avec un air de revanche, je dis à toute la famille réunie que reviendrai après la guerre.

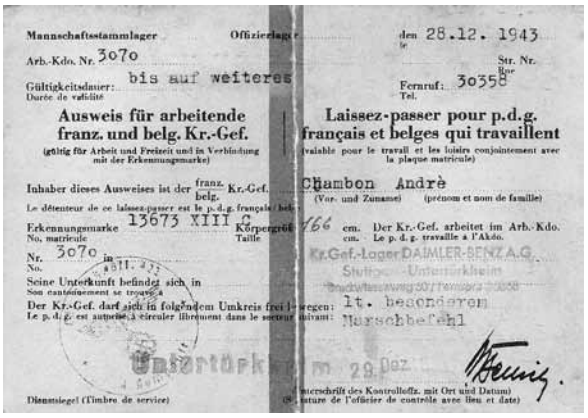
Mannschaftsstammlager ..... Offizierslager .....
den 28.12.1943
Arb.-Kdo. Nr. 3070
Str. Nr.
Gültigkeitsdauer: bis auf weiteres
Fernruf: 30358
Ausweis für arbeitende franz. und belg. Kr.-Gef.
Laissez-passer pour p.d.g. français et belges qui travaillent
Inhaber dieses Ausweises ist der franz. belg. Kr.-Gef.
Chambon André
Erkennungsmarke 13673 XIII C
Nr. 3070 in
Der Kr.-Gef. darf sich in folgendem Umkreis frei bewegen: lt. besonderem Marschbefehl
Dienstsiegel (Timbre de service)

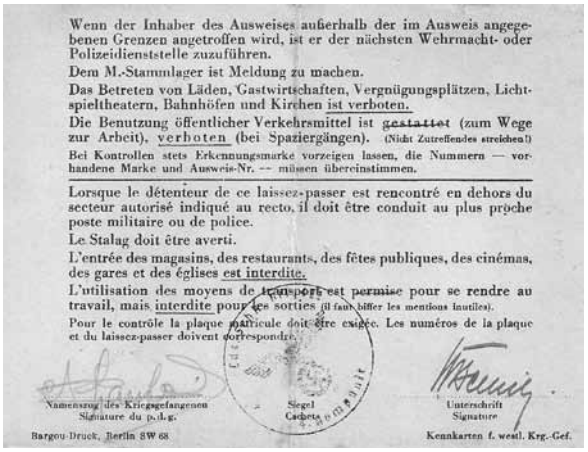
Wenn der Inhaber des Ausweises außerhalb der im Ausweis angegebenen Grenzen angetroffen wird, ist er der nächsten Wehrmacht- oder Polizeidienststelle zuzuführen.
Dem M.-Stammlager ist Meldung zu machen.
Das Betreten von Läden, Gastwirtschaften, Vergnügungsplätzen, Lichtspieltheatern, Bahnhöfen und Kirchen ist verboten.
Die Benutzung öffentlicher Verkehrsmittel ist gestattet (zum Wege zur Arbeit), verboten (bei Spaziergängen). (Nicht Zutreffendes streichen!)
Bei Kontrollen stets Erkennungsmarke vorzeigen lassen, die Nummern — vorhandene Marke und Ausweis-Nr. — müssen übereinstimmen.
Lorsque le détenteur de ce laissez-passer est rencontré en dehors du secteur autorisé indiqué au recto, il doit être conduit au plus proche poste militaire ou de police.
Le Stalag doit être averti.
L'entrée des magasins, des restaurants, des fêtes publiques, des cinémas, des gares et des églises est interdite.
L'utilisation des moyens de transport est permise pour se rendre au travail, mais interdite pour les sorties (il faut biffer les mentions inutiles).
Pour le contrôle la plaque matricule doit être exigée. Les numéros de la plaque et du laissez-passer doivent correspondre.
Namenszug des Kriegsgefangenen
Signature du p.d.g.
Siegel
Cachet
Unterschrift
Signature
Bargou-Druck, Berlin SW 68
Kennkarten f. westl. Krg.-Gef.

« L'ausweis » (laisser-passer) d'André Chambon

L'usine emploie des ouvriers de toutes nationalités : civils allemands ou étrangers, prisonniers de guerre, réquisitionnés du STO (Service du Travail Obligatoire). Elle fabrique des camions (120 par jours environ), des véhicules de luxe blindés et des moteurs de sous marin. L'usine dispose d'un équipement important ; sa propreté est exemplaire. Elle est camouflée avec de faux arbres et des filets garnis de fausses feuilles. Nous sommes dirigés par l'ingénieur Miller qui ne rit jamais mais ne punit jamais personne alors que, de son point de vue, il pourrait avoir des motifs de le faire. Il fait sans doute partie des nombreux Allemands qui subissent la guerre. Nous travaillons de 6 h 30 à 18 h 30 avec une pause d'une heure à midi. Le travail n'est pas très fatigant. Nous logeons dans un camp, situé à 1 km environ de l'usine, composé de 8 baraques dont 4 réservées aux 240 prisonniers. Il est entouré de barbelés avec des miradors ; nous sommes vraiment prisonniers. Il y a aussi des abris en cas de bombardement. La nourriture n'est pas fameuse : des rutabagas et une espèce de viande hachée qui baigne dans l'eau.

Heureusement nous compensons avec les colis de la famille, les colis « américains » et aussi la débrouille. Parmi les prisonniers, sept musiciens ont formé un orchestre dirigé par Camille Sauvage qui aura son heure de gloire dans le showbiz français de l'après-guerre. Nous avons aussi de bons chanteurs et certains montent des pièces de théâtre.

En février 43 on me propose d'aller faire du bois en Forêt Noire. J'accepte et nous sommes 14 à partir en train à Wildbad qui se trouve à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Stuttgart. Nous sommes logés dans un commando de trente sous-officiers qui travaillent dans une papeterie (selon les accords internationaux les officiers prisonniers ne travaillent pas, les hommes du rang travaillent et les sous-officiers ont le choix). Équipés de vêtements civils chauds nous montons chaque matin à 8 heures, en camion fonctionnant au gazogène (l'essence commence à manquer), vers notre lieu de travail à une dizaine de kilomètres. Il fait froid - nous sommes en février et à 800 mètres d'altitude - mais le paysage est merveilleux. La neige sur les sapins givrés éclairés par le soleil donne l'impression de stalactites. Bien que surveillés par un soldat armé nous avons l'impression de liberté. Nous abattons des arbres dont nous ne conservons que le tronc. Les branchages permettent d'alimenter en continue un grand feu. Le 15 mars nous retournons travailler à la chaîne à l'usine.

Nous reviendrons à Wildbad au printemps pour charger sur des wagons le bois coupé.

La guerre en Russie ne se déroule pas aussi bien que prévu par les Allemands. Otto, mon voisin de chaîne, me fait comprendre que les choses tournent mal. Les bombardements qui ont commencé s'intensifient. Presque toutes les nuits nous allons aux abris, sortes de tunnels boisés recouvert de 2 mètres de terre avec une sortie à chaque extrémité. Quand les bombardiers américains arrivent ils lancent des fusées éclairantes puis se délestent de leurs bombes de 250 à 500 kilos. Ils volent à 9 ou 10 mille mètres et sont donc très imprécis. Par chance le camp n'est touché que deux fois : par une bombe qui incendie la baraque infirmerie et une deuxième qui ne blesse personne. Le bruit est infernal car il y a aussi la DCA dont les tirs se confondent avec le bruit des bombes. Cela dure 30 à 40 minutes. Une nuit des bombes incendiaires tombent à quelques kilomètres de notre camp, sur celui de Gaisburg, qui regroupe un millier de prisonniers et dispose d'un abri très important. Les bombes enflamment la toile goudronnée qui recouvre les baraques. Une épaisse fumée poussée par le vent s'engouffre par une entrée de l'abri. Elle provoque une panique parmi les prisonniers qui s'entassent, ne peuvent ressortir et meurent asphyxiés.

À cette époque les Allemands nous demandent si l'on accepte d'abandonner le statut de prisonnier de guerre pour devenir travailleur civil. Quelques prisonniers acceptent. Cela leur permet de retrouver la liberté par rapport au camp. Cela permet surtout aux Allemands de récupérer les soldats

qui nous gardent pour les envoyer au front. Cela leur permet aussi de poster, à l'usine, des travailleurs civils à la place des ouvriers allemands qu'ils envoient aussi au front. Je refuse.

Les dégâts provoqués par les bombardements sont de plus en plus importants notamment sur le réseau ferré. Nous sommes fréquemment réquisitionnés pour réparer les voies. Mais nous sommes nombreux et il y a de moins en moins de gardiens. Souvent après l'embauche nous abandonnons le chantier discrètement. Le 2 août 1944 en plein jour à onze heures et quart, les Anglais bombardent l'usine Mercedes. Les Anglais bombardent à basse altitude ; leur frappe est d'une précision incroyable. Dans nos petits abris nous assistons au spectacle sans aucun problème. En deux heures tout est détruit.

N'ayant plus d'usine les Allemands nous éparpillent chez les particuliers. Avec 4 camarades je me retrouve pendant un mois chez des vignerons où nous sommes bien nourris et où nous buvons un peu de vin dont nous avons perdu le goût. Nous arrivons le matin vers huit heures et repartons au camp le soir vers 17 h sans gardiens ; il n'y en a plus assez ; nous avons des « Ausweis ». En chemin nous nous arrêtons dans un café uniquement fréquenté par des prisonniers de guerre.

Les Anglais continuent les bombardements. Ils arrivent à la tombée de la nuit à une dizaine d'avions à très basse altitude. En prenant la vallée en travers ils piquent sur les collines et mitraillent les postes de DCA et petit à petit les anéantissent. Les avions Allemands ne volent pratiquement plus ; la RAF est maîtresse du ciel.

Fin 44 début 45, nous savons que les américains font des reconnaissances à moins de 100 km du camp. La résistance allemande est faible. Nous continuons à travailler sur les voies. Les beaux jours arrivent et nous laissent entrevoir la fin de notre captivité. Le 8 avril 45 à 13 heures on nous donne subitement l'ordre de rassembler nos bagages ; nous devons quitter le camp. Nous partons en direction d'Ulm où après 40 km de marche on nous cantonne dans des granges à une dizaine de kilomètres de la ville. Nous sommes là sans occupation. Tous les matins les alliés bombardent l'autoroute voisine mais sans danger pour nous. Vers le 15 avril nous quittons le cantonnement pour remonter sur la Forêt Noire. Le temps s'est dégradé ; il fait froid. Petit à petit nos gardiens disparaissent ; nous voila livrés à nous même. Un sous officier a une carte qui nous permet de savoir que nous sommes dans la vallée de Geislingen. Les Allemands sont sur un versant, les Américains sur l'autre. Nous restons trois jours dans le froid car les Américains, craignant que des Allemands s'infiltrent parmi nous, refusent de nous laisser passer la ligne de front. Le quatrième jour on nous autorise à passer. Des officiers français nous recensent et nous distribuent des rations américaines. Le réseau ferré est rétabli ; on nous rapatrie à Nancy d'où je pars pour Paris. Nous sommes le 1er mai 1945 ; la neige marque le sol à Paris. Il fait froid et ma petite histoire s'arrête une semaine avant l'Histoire. Je file à Limoges ; 58 mois s'achèvent.

André CHAMBON

PS : Je suis retourné en Allemagne en 1964 avec ma femme et mon fils. Je me suis rendu à la ferme mais je ne m'y suis pas attardé. Nous sommes allés à Stuttgart et nous avons visité l'usine Mercedes reconstruite.

Petite histoire du Vigen

Le Conseil Municipal attend le Président de la République.
De gauche à droite : 1 : M. Javerlat ; 2 : M. Breuilh (Maire de Solignac) ; 3 : M. Vandermarcq ; 4 : M. Lacorre ; 5 : M. Duvernet ; 6 : M. Rosier ; 7 : M. Bouru ; 8 : M. Nicolas ; 9 : M. Brissaud ; 10 : M. Fournier ; 11 : M. Faye ; 12 : M. Rougier (à peine visible) ; 13 : M. Faure ; 14 : M. Catalifaud.

Du jeudi 17 au dimanche 20 mai 1962 le Général de Gaulle effectue un voyage dans le Lot et dans les trois départements du Limousin. Le samedi 19 est consacré à la Haute Vienne. Partant de la Creuse le parcours du département est circulaire. Il conduit de Morterolles à Limoges en passant par Bessines, Châteauponsac, Bellac, Oradour sur Glane, Chalus, Saint Yrieix pour ne citer que quelques unes des 15 stations du circuit. Le Vigen est la dernière station avant Limoges. Depuis Saint Yrieix jusqu'à Crochat, où elle rejoint la N20, la 704 est fermée à toute circulation de 17 h 40 à 20 h. À 19 h, le cortège présidentiel doit faire une brève halte à Saint Maurice les Brousses où le maire, M.Deschamps, doit accueillir le Général. Il doit ensuite arriver au Vigen à 19 h 15.

Les Vigenois sont venus en nombre. Il fait beau, le ciel est bleu. Le conseil municipal est aligné sur la 704 le long du mur en face de la mairie ; le maire M. Catalifaud attend au milieu de la route. Le cortège présidentiel arrive et s'arrête. Le maire accueille le Président de la République qui reste au milieu de la route. Sa haute stature domine la foule, il est habillé en civil, nu tête. Il écoute le maire qui commence son discours.

Roger Brissaud en était à son 3ème mandat au conseil municipal avec M. Catalifaud. Il nous raconte :

« Le maire avait appris son discours mais au beau milieu il en perdit le fil. Il voulut se raccrocher à son texte mais n'avait pas ses lunettes. Instinctivement il donna son papier au Général et entreprit fébrilement de chercher ses lunettes. Il finit par les trouver, reprit son papier des mains du Général et put terminer son discours»

Après avoir remercié le maire le Président déclare qu'il « a appris beaucoup de choses et qu'il ne manquera pas de tirer les leçons de sa visite en

Haute-Vienne ». Il entre à la Mairie et signe le registre des délibérations ; après quoi le cortège repart pour Limoges. Le général de Gaulle y passe la nuit à la préfecture où, dit-on, « il fallut rallonger le lit ».
Il reste à Limoges le dimanche matin et repart pour Paris à 15 h 45 par l'autorail présidentiel (les temps ont changé).

L'incident des lunettes a bien amusé les Vigenois et beaucoup s'en souviennent encore. Mais il a aussi laissé des traces. Dans le Centre Presse du lundi 21 mai 1962 en page 3 un article intitulé « Petits échos d'un grand voyage » mentionne (entre autres choses) :

« Les lunettes de M. le Maire – Petit drame au Vigen. Le maire M. Catalifaud interrompt la lecture de l'épopée Leclerc, au beau milieu de son discours parce que, sous le coup de l'émotion peut-être, il a oublié de chausser ses lunettes. Il n'arrive pas à les retrouver. Il y parvient toutefois avec l'aide méthodique de M. Virenque, préfet, qui les découvre dans une poche de l'orateur. »

Arrivée du Président.

C'est de bonne guerre, deux jours après l'incident, de le rapporter dans le cadre des « potins » en marge d'un événement. Mais ce n'est pas tout. 13 ans plus tard dans le Centre Presse du 12 novembre 1975 François Leharre dans un court article relate à nouveau l'affaire :

« Au Vigen, le maire perdit le fil au beau milieu de son discours. Homme de précaution, il en sortit d'une poche le texte qu'il avait appris par cœur - avant d'être trahi par sa mémoire - mais il ne put trouver ses lunettes malgré des fouilles de plus en plus fébriles. De Gaulle, à ses côtés, attendait, le visage impénétrable, mais ses mains croisées traduisaient son impatience, les doigts de l'une pianotant sur les doigts de l'autre. Le préfet, M. Virenque, se mit alors à palper le maire avec beaucoup de méthode et de sang-froid. Il finit par retrouver dans une

M. Catalifaud sort son papier ; il n'a pas encore ses lunettes.

poche intérieure les précieux verres. Le discours put reprendre et avec lui le cours des événements. Ainsi se trouva illustrée, dans toute son importance, l'aide que le pouvoir central peut apporter, en d'insignes circonstances, au pouvoir municipal défaillant. »

On ne peut que remercier ceux qui se souviennent et contribuent à nous faire connaître l'histoire de notre commune dans ses plus fins et plutôt sympathiques détails !

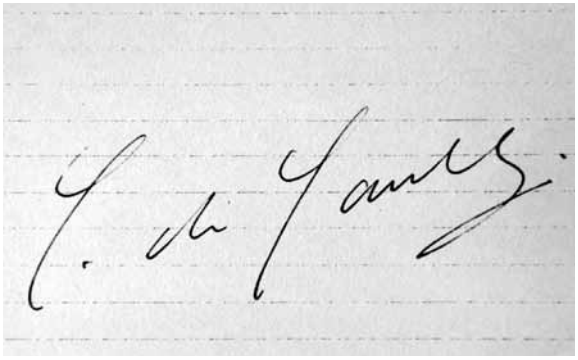

Signature du Général De Gaulle sur le registre de la commune

M.Catalifaud a été maire jusqu'aux élections de 1965. Son état de santé s'était dégradé à la fin de son mandat et il n'était plus en mesure de l'exercer pleinement. Il tenait toutefois à le conduire à son terme. Roger Brissaud fut donc nommé maire délégué pour les deux dernières années. Après quoi il prit la succession pendant trois mandatures. C'est d'ailleurs un peu grâce à Roger Brissaud que M. Catalifaud avait été élu en 1947. Au premier tour le décompte le donnait non élu et les résultats furent proclamés ainsi. Roger Brissaud qui n'était pas candidat et n'avait pas l'intention de l'être avait un doute et vérifia le décompte. Il s'aperçût d'une erreur. En fait M. Catalifaud était élu. Du coup celui-ci proposa à Roger Brissaud de figurer sur sa liste au deuxième tour. Roger Brissaud n'était pas intéressé mais sous la pression de sa famille il finit par accepter. Bien ou mal lui en prit, c'est lui qui le sait, mais il était parti pour huit mandatures, 48 années, au conseil.

Jean-Claude CHANCONIE

Nous tenons à remercier M. J.-P. LALLET qui a bien voulu mettre à notre disposition des photos de l'époque.

Allocution

adressée à Monsieur le Président de la République
à son arrêt au Vigen, le 19 Mai 1962, par Henri Catalifaud, Maire

Monsieur le Président de la République,

Je vous prie de vouloir bien accepter les hommages du Maire, du Conseil Municipal et de la population du Vigen.

Je vous présente nos respectueux remerciements pour l'honneur que vous nous faites en vous arrêtant ici pendant quelques minutes au cours de votre long déplacement dans notre région.

Notre satisfaction est d'autant plus grande que vous êtes celui, qui, pendant la dernière guerre mondiale, a, de Londres, par dessus la Manche, parlé aux Français abattus par la défaite.

Comme, volets bien clos, on vous écoutait, on vous entendait, malgré les efforts de la Gestapo! Vous nous avez rendu l'espoir, vous avez ranimé le cœur des patriotes qui, à votre appel, ont repris le combat et, par leur action contre l'ennemi, facilité l'inespéré et presque inconcevable débarquement sur nos rivages, ainsi que la marche en avant pour bouter l'envahisseur hors de France.

A votre voix, la valeureuse division Leclerc, née au Tchad, a traversé les déserts de Libye, été présente à Birhakeim, contribué à libérer l'Afrique du Nord, franchi la Méditerranée et, après maintes batailles, libéré Strasbourg, ainsi qu'elle s'en était fixé le but.

Grâce à votre action, la France a largement contribué à sa propre libération, été présente à l'armistice, à part entière avec ses alliés.

Si elle a retrouvé une place honorable dans le monde, il reste hélas! un point noir à l'horizon. Nous espérons, Monsieur le Président, que, bientôt, seront mis hors d'état de nuire les félons, militaires et civils, qui oublient qu'ils sont Français, et obéissant à l'on ne sait quelle ambition, entretiennent en Algérie et dans la métropole, une agitation criminelle susceptible d'entraîner les plus graves conséquences.

Nous souhaitons tous que les accords d'Evian deviennent une réalité et qu'enfin, pour le grand bien des deux pays, des deux côtés de notre mer commune, règnent la paix et la concorde.

Vous emporterez probablement de votre rapide passage la vision d'une portion du Limousin riche en beaux sites et horizons étendus et variés, mais moins favorisée par la valeur du sol.

La culture a grand besoin d'être aidée et nos communes ne disposent pas de moyens financiers suffisants. La petite exploitation, hors d'état d'assurer la promotion des femmes vers le progrès et le bien-être, est menacée de disparition.

D'avance, Monsieur le Président, le Limousin vous remercie pour le concours qui pourra lui être apporté.

Signé : Henri Catalifaud

Gîtes & chambres d'hôtes au Vigen.

Chez Agnès et Robert NICOT, à Boissac.

C'est au retour d'un voyage en Alsace que tout a commencé. Agnès et Robert NICOT y ont été séduits par l'accueil très chaleureux qui leur fût réservé lors de ce séjour. Étant eux-mêmes de nature très enjouée, l'idée de rénover la grange voisine de leur maison devint une évidence.
C'est ainsi qu'en 2002, ce « gîte de France », 3 épis, vit le jour, avec toutes les contraintes que cela comporte (disponibilité, ménage, lavage et repassage à plein temps). La cuisine, déjà existante, a été restaurée. Dans le reste de la bâtisse furent créés un salon salle à manger, avec une cheminée et une véranda (vue sur le lointain Limoges) et des vestiges de quelques métiers d'autrefois. À l'étage, 3 chambres (avec chacune son sanitaire) pouvant recevoir 9 personnes ; le tout avec une déco sobre et claire. L'extérieur est très verdoyant et joliment fleuri. Vous pouvez y prendre vos repas très tranquillement ; le petit déjeuner vous est préparé par les hôtes des lieux qui vous offrent des viennoiseries. Les confitures et les gâteaux sont « faits maison ». La clientèle est fidèle et vient d'assez loin (anglais, belges, allemands, et français bien sûr !). Tout est mis en œuvre pour vous être agréable et rendre vos vacances aussi reposantes que possible, du 1er avril au 15 novembre environ.

Chez Marguerite et Louis DESHAYES, à Boissac.

Madame DESHAYES jardinait dehors en m'attendant.
J'ai donc été accueillie avec le râteau (ouf !)
À deux pas du cœur du village, cette maisonnette me rappelle celle de mes grands-parents. En effet, vous rentrerez directement dans la cuisine, avec tout le matériel et la vaisselle nécessaires à un bon séjour.
Au rez-de-chaussée, se trouvent la salle de séjour et un cabinet de toilette avec WC. À l'étage, 2 chambres peuvent héberger 4 personnes. Très bien exposées, les fenêtres s'ouvrent sur la campagne très verdoyante à perte de vue.
Ce « gîte de France » 2 épis peut être loué à la semaine ou le week-end, toute l'année.
L'histoire de cette demeure est peu banale. Elle fût celle des parents de Marguerite de 53 à 68, et ils la vendirent à qui ?
À Madame DESHAYES, la maman de Louis, qui allait donc devenir la belle-mère de Marguerite… Et, c'est en 97 que tous deux créèrent le gîte. Depuis, de nombreux locataires se sont succédés, et ils arrivent de tous les horizons.

Au château de Ligoure.

Le château de Ligoure, grande bâtisse du XIXe construite par Albert Le Play en 1870 est gérée par l'association du château de Ligoure depuis 1977. Elle y a créé deux gîtes : l'un, dès les premières années, dans l'aile Est du château, qui peut accueillir 10 personnes, l'autre créé en 1996 dans la Tour Baronne, (restes de l'ancien château existant lors de l'acquisition en 1854 par Frédéric Le Play) qui offre 7 places. Tous les deux ouvrent directement sur le parc de 80 ha et laissent libre cours aux jeux des enfants que ce lieu fait rêver. Mais les parents, eux, y trouvent un lieu de rencontre et d'échange en toute simplicité, avec les habitants du domaine et aussi les occupants du château. En effet, en dehors de l'habitant permanent et responsable du lieu, Freddy Le Saux, l'ensemble du château est un gîte de groupe dédié à l'accueil de stages et de séminaires.

On y vient de toute la France et même de plus loin, en moyenne une semaine, pour y pratiquer de la musique, de la danse, du cinéma, du théâtre, de la peinture, des rencontres associatives... On y vit comme à la maison, l'association du Château de Ligoure ne fournit aucun service et chaque groupe se prend en charge lors de son séjour, intendance et ménage. Par contre ce lieu n'accueille pas de réunion à caractère privé, tels que mariage ou anniversaire.
Vous trouverez les références des gîtes et leurs disponibilités sur le site des gîtes de France où ils sont référencés et plus d'informations sur : http://chateau-de-ligoure.blogspot.com/.
Chaque partie peut disposer d'un salon de jardin, d'un barbecue et, dans le village, il y a un bassin pour la baignade des enfants. Tous les groupes doivent faire le ménage ; les produits d'entretien sont fournis. Il est aussi possible de louer des draps ; donc, pas besoin des vôtres dans vos bagages !
Alors, amateurs de « vieilles pierres » et du temps jadis, c'est l'adresse qu'il vous faut !

Pascale REYTIER

Cette fois, je m'y mets !

Culture et Loisirs Val de Briance

Section Informatique

Nos cours : des formations pour débutants, où tout est expliqué... à partir de Zéro !

Peu importe votre âge ou votre niveau en informatique, nous sommes là pour vous apprendre l'informatique, la bureautique, Internet...

Si vous ne connaissez rien (ou peu) à l'informatique, vous trouverez avec nous de quoi obtenir des bases solides afin d'être autonome dans l'utilisation d'un ordinateur.

Les applications enseignées sont transposables dans la plupart des versions de logiciels ; peu importe celles que vous avez. Seule la présentation des menus peut changer.

Le Vigen

Cours d'informatique tout public

Initiation ou perfectionnement, après-midi ou soirée

Bulletins d'inscription disponibles :

☞ Mairies du Vigen et de Solignac

☞ Site Internet Commune du Vigen

Renseignements :

☞ 05.55.00.50.16 ou 05.55.30.61.18

Carnet

Foule à la foire artisanale du 1er mai

Mémento

MAIRIE

- 05 55 00 51 17
- mairie-le-vigen@orange.fr
- www.le-vigen.fr

Lundi-vendredi :
8 h 30 / 12 h et 13 h 30 / 17 h 30
Samedi : 9 h 30 à 11 h 30
(fermée le samedi pendant les vacances scolaires)

Le Maire reçoit en mairie, le samedi matin, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie.

AGENCE POSTALE

05 55 30 80 19
Lundi : 13 h 50 / 16 h 15
Mardi-vendredi : 9 h / 12 h et 13 h 50 / 16 h 15
Samedi : 9 h / 12 h

BIBLIOTHÈQUE

05 55 00 53 73
bibliotheque-le-vigen@orange.fr
Lundi, mardi, vendredi : 16 h / 18 h
Mercredi : 9 h 30 / 11 h 30 et 14 h / 17 h
Samedi : 10 h / 12 h

CENTRE CULTUREL POLYVALENT

Location de salles, s'adresser à la mairie

ÉCOLE DE MUSIQUE

S'adresser à la mairie

RAMASSAGE DES POUBELLES

- Déchets ménagers non recyclables (poubelle verte) : les lundis après midi

- Déchets ménagers recyclables (poubelle bleue) : le mercredi après-midi, tous les quinze jours (semaines paires).

DÉCHETTERIES

Depuis le 1er octobre 2010, les horaires ont été uniformisés et les horaires saisonniers supprimés.
La déchetterie la plus proche de notre commune est celle de la rue Léonard Samie en ZI de Romanet à Limoges.
Ouverture de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h tous les jours sauf le lundi.
Pour les horaires d'ouverture des autres déchetteries, merci de s'adresser à la Direction de la Propreté Urbaine :
Mairie de Limoges
05 55 45 79 30.

ENCOMBRANTS

Ramassage à domicile une fois par trimestre. Il est impératif de s'inscrire à la mairie au plus tard 10 jours avant le ramassage. Prochains passages :
jeudi 8 septembre 2011
et jeudi 8 décembre 2011

TRANSPORTS

TRAINS

- Solignac-Le Vigen : 7 h 20
Limoges : 7 h 31
Tous les jours sauf dimanches et fêtes
- Solignac-Le Vigen : 13 h 48
Limoges : 13 h 57
Tous les jours

- Limoges : 12 h 25
Solignac-Le Vigen : 12 h 37
Tous les jours sauf dimanches et fêtes
- Limoges : 17 h 30
Solignac-Le Vigen : 17 h 39
Tous les jours sauf week-ends et fêtes
- Limoges : 18 h 26
Solignac-Le Vigen : 18 h 36
Tous les jours sauf le samedi

AUTOCARS

Une liaison par autocar est assurée tous les jours aux alentours de 7 h et 14 h, vers Limoges, retour le soir vers 18 h. Il y a cinq points de desserte sur la commune.
Plus de précisions : s'adresser à la mairie.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

MÉDECINS
Groupe Médical du Vigen
Avenue de la Gare / 05 55 00 51 69

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES
Cabinet de Rééducation du Val de Briance. Chemin de la Vigne.
05 55 00 53 80

ORTHOPHONISTE
Ghislaine Pareaud
Av. Frédéric Le Play / 05 55 58 66 73

VÉTÉRINAIRE
Clinique vétérinaire C. de Rousiers.
Centre commercial du Bas Faure (Carrefour) / 05 55 06 90 90

SOINS INFIRMIERS
- Bernadette CHAMBON,
allée des Pommiers / 05 55 00 41 94
- Sylviane GUITTARD,
Le Haut Vauzelas / 05 55 48 99 03
- Croix Rouge Française,
16, rue F. Perrin, Solignac
05 55 00 51 39
- Cabinet MAURILLEGANT, FAUCHER, BARRIERE,
64, av. Saint-Eloi, Solignac
05 55 00 57 71

ASSISTANTE SOCIALE

Mme PELISSIER tient une permanence, à la salle polyvalente les 2ème et 4ème lundis du mois, de 14 h à 16 h 30
06 23 50 23 85
(à utiliser uniquement aux heures de permanence)

Il est également possible de s'adresser à la Maison de la Solidarité du Département :
- antenne de Bellevue / 05 55 50 44 25
1, rue André Messager à Limoges
- du département : 05 55 49 16 00

AIDE À DOMICILE

Service d'accompagnement et d'aide à domicile de la Croix Rouge.
16, rue François Perrin à Solignac
05 55 00 51 39

Numéros d'urgence

- Gendarmerie de Solignac : 05 55 00 50 03
- S.A.M.U. : 15
- Police : 17
- Pompiers : 18
- Appel d'urgence Européen : 112
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre anti-poisons de Bordeaux : 05 56 96 40 80

PREMIERS SECOURS

Trois défibrillateurs cardiaques automatisés externes sont en accès libre aux emplacements suivants :

- Au Vigen sur le coté droit de la mairie près de l'entrée de la salle des mariages.
- À Solignac à gauche de la porte d'entrée de la mairie.
- Au stade de foot (à la sortie de Solignac sur la route du Pont Rompu) sur la façade des vestiaires.

Dès qu'il est mis en marche et pendant toute la durée de l'intervention le défibrillateur donne les instructions nécessaires à son utilisation.

L'ouverture du boîtier pour la mise en œuvre de l'appareil déclenche une alarme dont il ne faut pas s'inquiéter dès lors que l'utilisation est justifiée.

Agenda

© Fotolia - Poleboy G

Le 24 juin c'est la Kermesse !

Samedi 18 juin 2011, 18 h 30

Commémoration de l'appel du Général de Gaulle.
> Rendez-vous à 18 h 30 devant le monument aux morts pour toutes les personnes qui désirent s'associer à cette journée du souvenir.

Samedi 18 juin 2011, 20 h

Audition de l'école de musique.
> Salle polyvalente.

Vendredi 24 juin 2011, 18 h 45

Kermesse des écoles.
> À l'école de Puy Méry, organisée par « Les Galoupiots ».

Vendredi 24 juin 2011, 20 h 30

Chorale « Résonnance », concert.
> Dans l'église du Vigen.

Vendredi 15 juillet 2011, 22 h 30

Feu d'artifice vers 22 h 30, suivi d'un bal à Solignac.

Mercredi 20 juillet 2011, 16 h / 19 h

Don du sang, à la salle polyvalente.

Samedi 13 août 2011

Concours de labour du Vigen.

Lundi 15 août 2011

Commémoration à la stèle du Mas du Puy.

Août 2011- date à préciser -

Concert des « Orchestrades » de Brive. Abbatiale de Solignac.
> Organisé par « Renaissance ».

31 août - 18 septembre 2011

Tournoi de tennis.
> Organisé par le « Tennis Club Val de Briance ».

Samedi 10 septembre 2011

Bourse aux oiseaux.
> Salle polyvalente. Organisée par l'Association ornithologique du Vigen.

Dimanche 11 septembre 2011

Sortie à Saint-Émillion.
> Organisé par le Comité des Fêtes.

Samedi 1er octobre 2011

Loto du Comité des Fêtes.

Vendredi 14 octobre 2011

Conférence : « Chalusset méconnu, le bas château révélé par l'archéologie.
> Salle des fêtes de Solignac. Organisée par « Rennaissance ».

Dimanche 16 octobre 2011

Fête de la culture.
> Place de la Briance. Organisée par Culture et Loisirs Val de Briance.

Samedi 22 octobre 2011

Chorale basque « Denbora Pasa ».
> Organisé par le Comité des Fêtes.

Vendredi 11 novembre 2011, 11 h

Commémoration de la fin de la guerre 1914-1918.
> Rendez-vous à 11 h devant le monument aux morts pour toutes les personnes qui désirent s'associer à cette journée du souvenir.

Du 17 au 21 novembre 2011

Exposition florale, Claudia Paquet.
> Salle polyvalente.

Dimanche 27 novembre, 12 h

Repas des Aînés à 12 h.
> Salle polyvalente.

Samedi 3 décembre 2011

Ateliers de Noël pour les enfants.
> Bibliothèque.

Dimanche 11 décembre 2011, 15h

Arbre de Noël.
> Salle polyvalente.

Vendredi 16 décembre 2011, 20 h 30

Concert aux chandelles, orchestre de Claude Luter.
> Abbatiale de Solignac, organisé par « Rennaissance ».

Jeudi 5 janvier 2012, 18 h 30

Vœux du conseil municipal à la population.
> Salle polyvalente.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Malone Pierre STOTE
22 novembre 2010
Clarisse TAHIR
27 novembre 2010
Martin Paul Louis BOUTIN
11 février 2011

DÉCÈS

Simone Andrée TERRACHER
27 décembre 2010
Thérèse FAURISSOU
3 janvier 2011
Marguerite Denise GANDOIS
4 mars 2011

MARIAGES

Charlotte Clémence Julie FLAISSIER & Jérôme, Thomas VANDERMARCQ
5 mars 2011

AVIS AUX ASSOCIATIONS & AUX HABITANTS DU VIGEN

Comme vous y invite Madame le Maire dans son édito, si vous souhaitez figurer ou écrire dans les pages du Vigen Information (vie des associations, agenda, reportages...), merci de transmettre votre texte à l'adresse email suivante :

site.mairie-le-vigen@orange.fr

Diaporama

Restauration de l'église Saint-Mathurin

1

2

3

4

1 / Le portail après restauration.
2 & 10 / Les anciennes peintures apparaissent sous le décor du XIXe.
3 / Installation des nouvelles tuiles.
4 / La couverture en lauzes du clocher.
5 / Les dégradations de la toiture.
6 / On découvre l'église de ses vieilles tuiles.
7 / La charpente est en bon état.
8 / Les cloches dans les alvéoles du clocher-mur.
9 / Le clocher emmailloté se dresse comme une œuvre d'art.

(Photos 4, 5, 7 et 8 : Philippe Villeneuve)

5

7

8

6

9

10

mairie

le Vigen information

printemps-été 2011

Prochain numéro
HIVER 2011
À bientôt !